

DIJONMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON

DÉCEMBRE 2020 • N° 341
dijon.fr



LUMIÈRES
D'ESPOIR

UN AN, UN PRIX

La galerie commerciale Cour Bareuzai située en plein cœur de ville dans l'ancien Centre communal d'action sociale, entre la rue des Godrans et la place François-Rude, a été inaugurée le 7 novembre 2019. Le projet, porté par les sociétés Fortuna et Saint-Jean et conçu par Chapman Taylor, a été récompensé en novembre au niveau européen par le prix Versailles 2020, prix mondial de l'architecture et du design, dans la catégorie « galeries marchandes Europe », mention « extérieur ». Cour Bareuzai est désormais en lice pour le titre mondial dans sa catégorie face à des projets de Singapour, Tokyo, Boston, d'Arabie Saoudite et du Brésil. Le vainqueur sera annoncé en décembre.





François Rebsamen

Maire de Dijon
Président de Dijon métropole

Il y a tout juste un an, nous préparions Noël dans la joie, les projets de retrouvailles familiales, de fêtes conviviales et de cadeaux.

Que ce temps nous semble loin... L'année 2020 qui s'achève fut extrêmement rude et éprouvante pour beaucoup de nos concitoyens, pour notre pays, pour cette société que nous formons tous ensemble.

Chacun d'entre nous, à sa façon, plus ou moins gravement, a été touché, a dû faire face à la réalité d'une pandémie qui nous sidère, bouleverse tous nos repères, nous interroge et remet en cause de nombreuses évidences. Chacun d'entre nous a, tant bien que mal, changé ses habitudes, repensé son quotidien. Chacun d'entre nous se questionne sur les évolutions de notre société, la place du lien social, les priorités d'une vie.

Se rendre au travail ou à l'école, se déplacer, effectuer ses achats, sortir ou simplement profiter des siens et de ses amis : l'effort d'adaptation est immense. Un vaste mouvement est en cours dont il est très difficile d'imaginer la trajectoire et de comprendre les perspectives.

Au-delà de toutes les actions mises en place par le service public et la ville, plus précisément en direction des acteurs économiques et des personnes les plus fragilisés par cette crise sanitaire, j'ai été très touché par la bienveillance et l'entraide qui se sont développées, par l'énergie des associations, du secteur culturel ou des maisons de quartier pour lutter contre l'isolement.

C'est le propre de l'homme de lutter, de s'adapter, de se remettre en question pour affronter l'adversité, d'imaginer et d'espérer, en s'appuyant sur la science et le progrès.

Au-delà des consignes sanitaires de protection, il faut de la confiance et de la compréhension pour vivre ensemble. Il en faut également pour accepter les différences, la singularité et reconnaître en chacun le droit de s'exprimer selon ses convictions.

Le 9 décembre 1905 était instaurée la Laïcité, avec le vote de la Loi de séparation de l'Église et de l'État. Aujourd'hui, plus que jamais, faisons résonner cette idée à laquelle je suis profondément attaché : celle d'une société fraternelle où tout un chacun accepte l'autre sans préjugé, sans haine et sans invective, dans le respect de sa personne, de ses opinions et de ses croyances.

À l'utopie, je préfère l'espoir et l'optimisme. À la veille de ce Noël tellement inédit, cette crise nous enseigne que l'attention et le soin apportés aux autres, quelles que soient les contraintes, est l'essentiel de ce qui nous relie.

PROCHAIN CONSEIL
MUNICIPAL

LUNDI 14 DÉCEMBRE
LIEU À PRÉCISER EN
FONCTION DE LA
SITUATION SANITAIRE ET
TOUJOURS EN DIRECT
SUR DIJON.FR ET
SUR LA PAGE FACEBOOK
« VILLE DE DIJON »

PROCHAIN CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
JEUDI 17 DÉCEMBRE

40, AVENUE DU DRAPEAU
ET EN DIRECT SUR
METROPOLE-DIJON.FR

SOMMAIRE

ÇA C'EST DIJON !

06 Les commerçants soutenus et accompagnés

10 Tous en selle !

GRAND FORMAT

12 Un Noël comme aucun autre

MA VILLE EST CHOUETTE

22 Église Notre-Dame : huit siècles d'histoire

28 L'école des Hauts-de-Montchapet transformée en MJC-centre social

CULTURES

30 Bibliothèque municipale
La culture à emporter

LE SPORT

40 Sports de glisse
Comme sur des roulettes !

Service communication | Hôtel de ville 21000 Dijon
dijonmag@ville-dijon.fr | dijon.fr

Magazine édité par la ville de Dijon - DIJON MAG N° 341 DÉCEMBRE 2020

Directeur de publication : François Rebsamen

Directeurs de la rédaction : Isabelle Elzière et Marc Farré

Directrice adjointe : Chrystel Skowron

Rédactrice en chef : Aude Moulin

Secrétaire de rédaction : Camille Soligo

Ont collaboré : Patrice Bouillot, Nadège Hubert, Aurélien Genest,

Patrick Lebas, Charlotte Tortat, Bertrand Carlier, David Lang

Crédits photos : Ville de Dijon ; Vincent Arbelet : Une, p 12, p 15, p 18-19,

p 20, p 24-25, p 32-33, p 34-35 ; Jonas Jacquel : p 5 ; Marine Vargas :

p 12-13 ; Philippe Maupetit : p 14 ; Direction du patrimoine : p 22-23 ;

FRAC Bourgogne : p 32 ; C. Journo : p 33 ; Organisation Dijonnaise Esport

et Photographie Evenementiel Production : p 36.

Conception et réalisation : tempsRéel, Dijon

Impression : AG ROTO - 02 33 85 10 10

Distribution : Adrexo - Tiré à 92 000 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique

Équivalent coût unitaire du magazine par habitant 0,35€

Dépôt légal : 4^e trimestre 2020 - N° ISSN : 0767-8797

Retrouvez l'actualité au quotidien de la ville de Dijon
sur Facebook et Twitter



Chouette œuvre 29 octobre

Après Kalouf, l'artiste Moscato-STF s'est exprimé sur le M.U.R., à l'angle des rue d'Assas et Jean-Jacques-Rousseau. Résultat : une œuvre colorée intitulée « Night birds » recouvre le mur de 8 mètres de haut dédié au street-art. Un prochain artiste prendra le relais dans trois mois.



Le miel et les abeilles

12 novembre

Dans le cadre du label APlicité®, l'Union nationale de l'apiculture française a décerné à Dijon la mention « 3 abeilles - démarche exemplaire ». Il s'agit du plus haut niveau de distinction attribué à la ville pour la 3^e fois après 2016 et 2018. Ce label récompense un projet municipal cohérent en faveur de la protection des insectes pollinisateurs ainsi qu'une bonne qualité de vie environnementale pour les habitants. Appuyée par le Jardin des sciences & Biodiversité, la ville mène une démarche exemplaire depuis 2013, date de l'implantation des premières ruches au parc de la Colombière. Il en existe aujourd'hui environ 80 dans les parcs et jardins dijonnais.

Scannez-moi !



DIJONMAG

Lisez *Dijon Mag* sur dijon.fr

disponible aussi en lecture numérique

→ <http://mag.dijon.fr>



10-31-1228 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Saint-Bénigne vue par les collégiens

13 novembre

Pendant le chantier de restauration de la cathédrale Saint-Bénigne, un projet pédagogique avec l'artiste plasticienne Marige Ott a été mis en place par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté et Dijon, ville d'art et d'histoire. La classe de 6^e option Patrimoine du collège Jean-Philippe Rameau a été retenue pour y participer. Le résultat de leurs travaux, une fresque géante, a été imprimé sur une bâche et installé sur la palissade du chantier de la cathédrale.



Un tragique incendie

14 novembre

Il y a dix ans, le 14 novembre 2010, l'incendie du foyer Adoma avenue du Lac a coûté la vie à sept personnes. Hommage leur a été rendu par François Rebsamen. Dix ans après les faits, ce drame reste une blessure profonde pour les proches des victimes et pour tous les Dijonnais.



Commémorer la victoire et la paix

11 novembre

François Rebsamen a honoré le 102^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, jour commémoratif de la victoire et de la paix et d'hommage à tous les morts pour la France. Après un dépôt de gerbes par les autorités civiles et militaire et une minute de silence, *La Marseillaise* a été entonnée au rond-point Edmond-Michelet. Une gerbe a par ailleurs été déposée au cimetière des Péjoces à la mémoire des soldats originaires d'Afrique du Nord morts pour la France par Benoît Bordat, adjoint au maire délégué aux anciens combattants, au devoir de mémoire, à l'engagement citoyen et à la défense nationale.



1 000 arbres plantés pour célébrer les naissances

19 et 20 novembre

La Forêt des enfants est une action citoyenne et participative organisée depuis 2015. Les familles métropolitaines sont invitées chaque année à venir planter un arbre pour symboliser la naissance de leur enfant. Cet automne, Covid-19 oblige, parents et enfants n'ont pas pu être accueillis. Les services de Dijon métropole ont donc mis en terre 1 000 arbres pour continuer à faire grandir la forêt : cornouillers, charmes, cèdres, noisetiers et érables ont pris racine juste avant la Sainte-Catherine sur le terrain de la Rente de la Motte Giron. Ils symbolisent les enfants nés entre octobre 2019 et septembre 2020. Depuis la première édition, 3 500 arbres ont été plantés sur les sites du domaine de la Cras et de la Rente de la Motte Giron.

ÉCONOMIE

LES COMMERÇANTS SOUTENUS ET ACCOMPAGNÉS

En pleine crise économique, conséquence directe de la pandémie de Covid-19, Dijon métropole soutient financièrement le tissu économique local. Grâce au Fonds de relance économique mis en place au printemps, 2,34 millions d'euros ont été débloqués pour aider les entreprises, artisans et commerçants les plus touchés à maintenir leur activité. À la veille des fêtes de fin d'année, rencontre avec deux commerçants ayant bénéficié de cette aide.



Abdellilah Badre

Gérant de Chouette Beauté
Passage Darcy

« J'ai reçu une aide financière afin de régler quatre mois de loyer impayés (en mars, avril, mai, juin derniers). Cette aide est digne du miracle. Heureusement que la métropole soutient ses commerçants, cela nous apporte un peu de baume au cœur. Fermé pendant le premier confinement, j'ai décidé de rester ouvert pour le second en mettant en place un service de click and collect. J'espère ainsi améliorer mon chiffre d'affaires à la fin de l'année. »

Karine Basset

Gérante-dirigeante de la confiserie Le Roy René
Rue des Godrans

« Mon jeune commerce, ouvert en mai 2018, est, comme les autres, fortement fragilisé par ce que nous vivons depuis le printemps, malgré toutes les aides de l'État. Mon activité est très ralentie car il y a peu de clients et ma trésorerie est mise à mal. Je ne pouvais pas me relancer seule. J'ai tenté ma chance pour bénéficier du fonds de relance. Mon investissement en terme de temps dans la constitution de mon dossier a été récompensé. Remplissant les critères d'éligibilité, j'ai reçu à la fois une aide pour le fonctionnement de mon entreprise (paiement des loyers et des fournisseurs) et une aide pour investir. Ce fonds me permet de continuer à avancer, c'est un vrai plan de relance. Au-delà de l'aspect purement financier, c'est un nouveau souffle. Je me sens prise en compte et cela fait beaucoup de bien au moral. J'encourage les commerçants dijonnais à déposer leur dossier auprès de la métropole. J'ai déjà glissé l'idée aux adhérents de la Fédération Godrans Village. Pourquoi pas vous ? »

En septembre 2020,
le tissu métropolitain
des très petites
entreprises a enregistré
en moyenne
une baisse de
34%
de son chiffre d'affaires.



Un plan de relance pour l'économie

Le Fonds de relance économique métropolitain a été initié pendant le premier confinement après un travail partenarial entre la métropole, la Région, les Chambres consulaires, le MEDEF Côte-d'Or, la CPME Côte-d'Or, la Fédération des commerçants dijonnais, la Chambre des experts comptables. Il s'articule en deux volets : 1,56 M€ d'aides directes aux entreprises et de soutien à l'économie de proximité gérées par la métropole (investissement et fonctionnement, comme des aides aux loyers) et environ un million d'euros d'aides remboursables aux entreprises (dont 250 000 € apportés par la métropole) gérées par la Région. « Ce fonds, incluant des aides directes et rapides, accompagne financièrement les entreprises et en particulier nos commerçants dans la traversée de cette crise », appuie Nadjoua Belhadef, adjointe au maire en charge du commerce. « La métropole a fait le choix de s'appuyer sur l'avis d'une commission composée de ses partenaires économiques. Ce choix garanti, au-delà de l'expertise, la neutralité de la collectivité qui confirme son rôle de soutien et d'accompagnement du tissu économique », ajoute Danielle Juban, vice-présidente de Dijon métropole en charge du développement économique. À ce jour, la commission « aides directes » de la métropole s'est réunie quatre fois et a examiné 46 demandes, dont 37 ont obtenu à un avis favorable. Parmi elles, 26 concernent des entreprises dijonnaises.

Toutes les modalités concernant l'attribution de ces aides à retrouver sur metropole-dijon.fr/Actualites/Plan-de-soutien-economique



Les commandes des paniers de producteurs sont préparées aux Halles centrales. Les paniers sont ensuite livrés à vélo au domicile des clients.



ACHETEZ LOCAL EN UN CLIC

shop in dijon
fédération des commerçants & artisans dijonnais

La fédération des commerçants et artisans dijonnais Shop in Dijon a développé une plateforme en ligne de commande et de livraison. Objectif : soutenir les professionnels, garder le contact avec la clientèle et éviter la fuite des consommateurs vers les géants du web. Explications avec Denis Favier, président de la fédération.

Quel bilan les commerçants tirent-ils de l'année ?

2020 avait bien démarré, notamment avec les soldes d'hiver. Les commerçants sortaient d'une période délicate suite aux manifestations contre la réforme des retraites en décembre 2019. Malheureusement, en mars, le premier confinement a stoppé net cette énergie et ce regain d'activité. Désarmés, les professionnels ont cependant pu compter sur le travail réalisé conjointement par la ville, la fédération, l'association nationale Commerçants et Artisans des Métropoles de France et le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. Le déconfinement s'est plus ou moins bien passé selon les secteurs d'activités. Avec l'annonce de l'extension des terrasses, de la piétonnisation du pourtour des Halles et du décalage des soldes d'été, l'activité pendant la période estivale a été soutenue au centre-ville.

Ce second confinement est intervenu juste avant les premiers achats de Noël. Qu'avez-vous mis en place ?

Lors du premier confinement, nous avons lancé en urgence une market place my.shop-in-dijon.fr pour palier la fermeture de tous les commerces non essentiels. Le second confinement arrivant, nous avons dû renforcer l'offre de cette plateforme avec un système de

livraison. Quatre formules sont proposées aux consommateurs : des paniers de producteurs des Halles pour 2 ou 4 personnes, des repas préparés par des restaurateurs, une sélection de produits des boutiques du centre-ville et la box des chefs. En ces temps où il est notre devoir à tous, collectivement, de lutter contre la propagation du virus, il est aussi de notre devoir d'utiliser à bon escient les outils nécessaires pour accompagner les professionnels. Shop In Dijon a donc tout mis en place pour limiter les déplacements. La Société coopérative et participative (Scop) dijonnaise Toutenvélo assure les livraisons.

Que conseillez-vous aux Dijonnais qui ont des achats à effectuer ?

Nous les engageons d'abord à respecter le confinement et les gestes barrières pour ralentir la propagation du virus. Ensuite, d'attendre la réouverture de leurs boutiques préférées. Enfin, d'éviter au maximum d'acheter sur les plateformes internationales et de préférer, avoir le réflexe et être fidèles au site my.shop-in-dijon.fr. C'est par ces actes quotidiens que le commerce et l'artisanat de centre-ville pourront survivre !



my.shop-in-dijon.fr

PLAN VIGIPIRATE

PLUS D'EFFECTIFS MOBILISÉS POUR SÉCURISER ET RASSURER LES HABITANTS



Après l'attentat survenu à Nice en novembre dernier, le plan Vigipirate est passé au niveau "urgence attentat" sur l'ensemble du territoire national. Les patrouilles de l'opération Sentinelle ont été renforcées. Le lieutenant-colonel Étienne Royal, délégué militaire départemental adjoint de la Côte-d'Or et commandant d'armes de la garnison de Dijon explique comment elles assurent la protection des Dijonnais.

Depuis 2015, comment le dispositif de l'opération Sentinelle a-t-il évolué à Dijon ?

Comme sur l'ensemble du territoire national, il s'appuie désormais sur un schéma plus flexible, plus réactif, avec des renforts quand cela est nécessaire, comme c'est le cas actuellement. Le président de la République a en effet décidé de porter l'effectif engagé à 7 000 hommes après l'attentat de Notre-Dame de Nice. Au niveau tactique, les modes opératoires ont évolué vers davantage de dynamisme et d'imprévisibilité.

Combien de militaires sont mobilisés à Dijon actuellement ?

L'effectif déployé fluctue régulièrement, le détachement Sentinelle basé dans les rues de Dijon intervient également ponctuellement ailleurs dans le département, voire dans des départements voisins. Il peut également être renforcé momentanément par des unités Sentinelle sises hors de Côte-d'Or. Les lieux à sécuriser sont régulièrement actualisés en fonction de la menace et des vulnérabilités. Les détachements sont relevés tous les deux mois. Nous constatons que les Dijonnais ont une attitude bienveillante voire chaleureuse envers les patrouilles de l'opération Sentinelle, ce qui contribue à l'attrait de leur mission.

Quel est le rôle de ces militaires ?

Leur mission est de défendre notre territoire, protéger les Français, lutter contre le terrorisme et combattre le fanatisme. Les soldats de l'opération Sentinelle accomplissent concrètement des missions de sécurisation en complément et en appui des forces de sécurité intérieure, dans les lieux désignés par l'autorité préfectorale : gares, sites culturels ou touristiques, écoles ou encore lieux de culte. Il s'agit

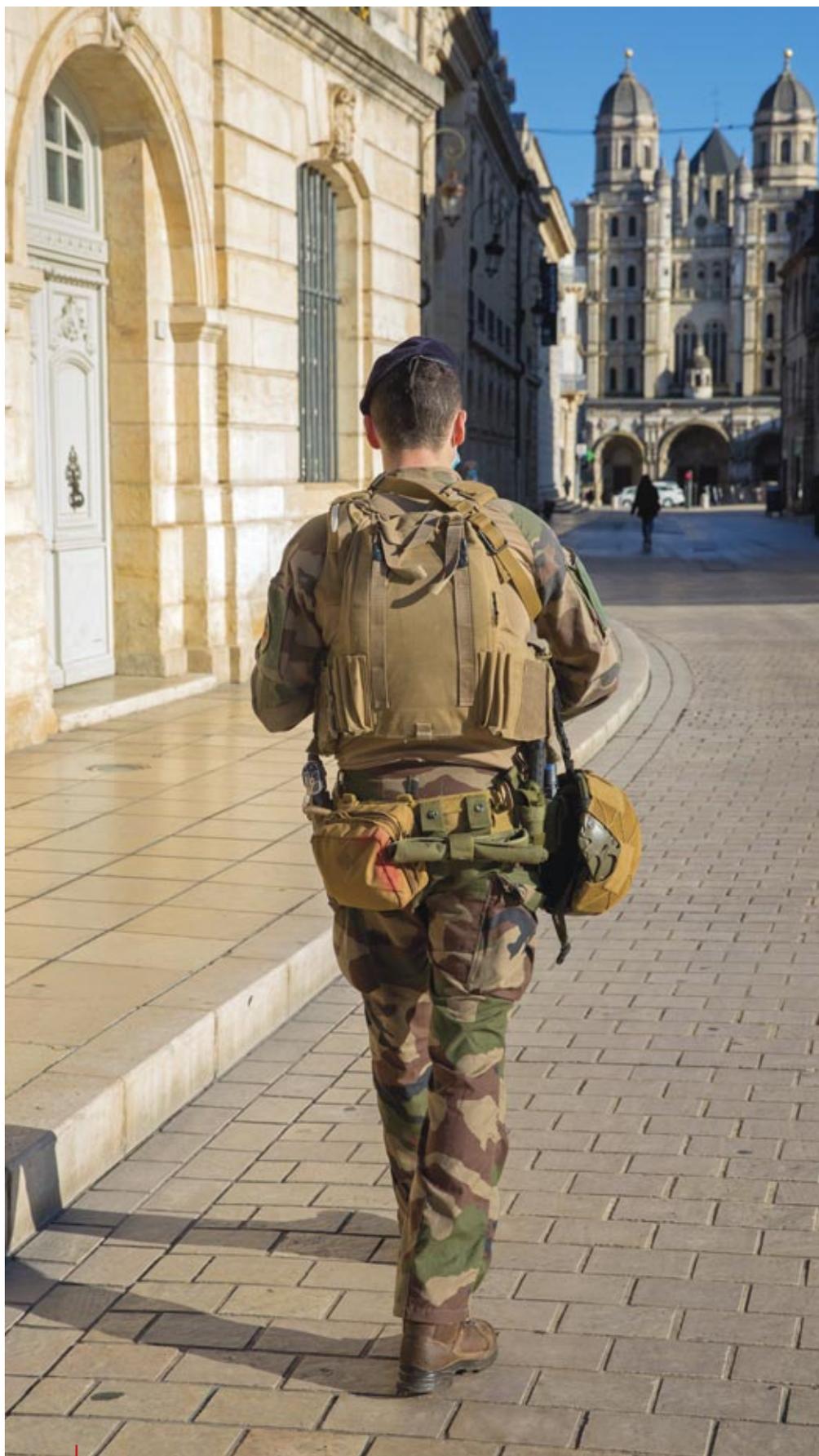


François Rebsamen, Fabien Sudry, préfet de Côte-d'Or et Benoît Bordat, adjoint au maire en charge de la défense nationale, ont rencontré les nouveaux militaires déployés à Dijon pour deux mois dans le cadre de l'opération Sentinelle.

d'augmenter le niveau de protection et la capacité de réaction instantanée face à une attaque de type terroriste. Les soldats sont visibles pour dissuader et rassurer. Nous combinons plusieurs procédés dynamiques, à pied ou en véhicule, afin d'assurer un bon maillage des lieux sécurisés.

Existe-t-il une menace terroriste sur le territoire dijonnais ?

Cette menace, marquée par son imprévisibilité, reste à mon sens forte en tous points du territoire français. Dijon ne fait pas exception.



Les soldats de l'opération Sentinelle sécurisent les lieux comme les gares, les sites culturels ou touristiques, les écoles ou encore les lieux de culte.

L'opération Sentinelle a été déployée au lendemain des attentats survenus en janvier 2015 à Paris pour renforcer la protection des Français. Qu'ils soient issus des forces d'active ou de réserve, les soldats engagés dans l'opération Sentinelle sont aguerris, aptes à servir en tout temps et en tout lieu. Ils sont formés au tir de combat, aux gestes de premier secours et aux techniques d'intervention.

Policiers et gendarmes réservistes également mobilisés

En novembre, la police nationale ainsi qu'une dizaine de gendarmes réservistes ont mené des actions dans le centre-ville dans le cadre du respect du confinement et en raison du niveau "urgence attentat" du plan Vigipirate. Leurs missions ont consisté à vérifier les attestations de déplacement des citoyens et le respect du port du masque.



BENOÎT BORDAT

Adjoint au maire en charge de la défense nationale

« Je remercie chaleureusement les militaires déployés depuis mi-novembre à Dijon en renfort de l'opération Sentinelle pour leur engagement et leur professionnalisme dans cette opération indispensable à la sécurité des Français et des Dijonnais. »

MOBILITÉ

TOUS EN SELLE !

Et si le vélo était en passe de devenir la petite reine dijonnaise de l'année 2021 ? Dijon métropole souhaite accompagner les habitants dans la transition écologique pour atteindre, à l'horizon 2030, 12% de la part du vélo dans les mobilités. Deux grands chantiers seront réalisés entre la fin de l'année et le premier semestre 2021.

En complément des aménagements existants comme les « cédez-le-passage cycliste » aux feux, l'extension du secteur piéton ou l'installation d'arceaux qui se poursuit, la collectivité lance des travaux d'envergure destinés à assurer la fluidité et la sécurisation de son réseau cyclable, en traitant particulièrement les discontinuités entre deux aménagements ou à des carrefours complexes.

Relier facilement l'université au centre-ville

Dans le secteur université, les travaux consistent à établir une continuité confortable pour se déplacer à vélo rue de Mirande, entre le boulevard Voltaire et la rue de la Raffinerie et à jalonner les rues peu fréquentées entre la rue de la Raffinerie et celle des Planchettes. Des aménagements sont également prévus pour les cyclistes vers l'esplanade Erasme au sud, boulevard du Docteur-Petitjean et au nord, au niveau du parking Alain-Savary. Une seule voie sera consacrée aux voitures tandis que la seconde sera réservée aux bus et aux vélos boulevards Mansart et Gabriel. Les travaux, entamés à l'automne, devraient s'achever au début de l'année 2021.

Modification du rond-point du 8-Mai-1945

Au cœur du quartier Grésilles, la requalification du rond-point du 8-Mai-1945 intègre l'intersection formée par l'avenue Champollion, la rue Castelnau et la rue Camille-Claudé. Il s'agit de relier les différents itinéraires cyclables existants débouchant à cet endroit. La liaison Saint-Apollinaire-Dijon sera sécurisée dans son intégralité avec l'aménagement d'espaces dédiés aux vélos autour du rond-point ainsi que sur l'îlot central. Outre la sécurisation des cyclistes, la circulation des piétons sera améliorée et les espaces paysagers seront plus nombreux. Les travaux auront lieu au premier semestre 2021.

Le montant des travaux des aménagements cyclables réalisés à Dijon s'élève à

860 000 €



Une piste cyclable a été aménagée rue de Mirande sur le trottoir dans le sens montant.

« Travailler sur un réseau continu et sécurisé »

Marc Alabouvette, président de l'association Ensemble à vélo dans l'agglomération dijonnaise (Evad)

« Le vélo est le mode de déplacement le plus adapté aux distances de 3 à 5 km en termes de temps de parcours, de santé publique, de bien-être et de qualité de l'air. Le principal frein à sa pratique est le sentiment d'insécurité des cyclistes pendant leur trajet dû au partage de l'espace avec les véhicules à moteur. Nous avons un objectif commun avec Dijon métropole : augmenter la part modale du vélo. Nous sommes dans une démarche de co-construction du projet de métropole cyclable. La continuité d'un aménagement cyclable est un point primordial pour garantir son efficacité et son utilisation : un usager souhaite être en sécurité tout au long de son trajet. Le deuxième point tout aussi important mais plus complexe à mettre en œuvre est le traitement des intersections. Les rapports de priorité doivent être simples et compréhensibles par tous. À ce titre, l'expérimentation d'un giratoire "hollandais" (qui comporte un anneau délimité et réservé aux vélos afin de réduire les angles morts aux intersections, ndlr) à Sennecey-lès-Dijon est une bonne nouvelle. Nous espérons que l'expérience sera concluante et que ce type d'aménagement sera généralisé. »

evad-dijon.fr



LE VÉLO À DIJON EN CHIFFRES

4^e ville de France

de 100 000 à 200 000 habitants
la plus favorable
à l'utilisation du vélo*

107 km

D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

(zones apaisées comprises comme
la rue du Jardin des Plantes)

90%

DES PISTES CYCLABLES RÉNOVÉES

pendant le confinement
du printemps (notamment avenues
du Drapeau et Jean-Jaurès ou
encore boulevard Clemenceau)

400

DIVIAVÉLODI
en libre-service dans

40

STATIONS
24h/24 et 7j/7

800

DIVIAVÉLO

proposés à la location
(sur abonnement) fabriqués
à Dijon par les cycles Lapierre

11

DIVIAVÉLOPARK

à proximité des principales stations
de tram et de bus de Dijon,
Chenôve, Longvic et Quetigny
avec 434 places

5 147

ARCEAUX À VÉLO

soit un potentiel de stationnement
de 10 294 places

2

STATIONS DE GONFLAGE

pour vélos en libre-service : rond-
point de la Nation et à proximité
de la station de tram Grand Marché
et du DiviaVéloPark à Quetigny

* Fédération française des usagers de la bicyclette, palmarès 2020

(RÉ)CONCILIER TOUS LES MODES DE TRANSPORT PLACE SAINT-MICHEL

Plus de 5 000 véhicules transitent chaque jour place Saint-Michel, située à deux pas de l'entrée du centre historique piétonnisé. Des stationnements gênants bloquaient parfois le passage des bus en journée et nuisaient aux riverains et à la sécurité des passants, notamment en soirée le week-end. Afin de pallier ces désagréments et d'encourager l'intermodalité, la ville a réalisé en octobre de nouveaux aménagements. En bus, en voiture, à moto, à vélo ou à pied, la circulation est désormais fluidifiée dans un espace partagé.

EN BUS

Les bus du réseau Divia et notamment les Lianes 6 et 11 rencontraient des difficultés lors des dépassements parfois nécessaires entre l'église et la place. Le nouvel aménagement vise à simplifier et à sécuriser les manœuvres des conducteurs.



EN VOITURE

En arrivant place Saint-Michel par la rue Dubois, huit places de stationnement payantes ont été créées et matérialisées au sol.

À MOTO OU À SCOOTER

Les motards n'ont pas été oubliés. Trois emplacements dédiés à leur véhicule ont été matérialisés au sol aux abords de la place.



À VÉLO

Quatre arceaux à vélos ont été fixés sur la place. À l'angle de la rue Vannerie et de la place, cinq autres ont été installés pour faciliter le stationnement des vélos à proximité des commerces. Afin de sécuriser les déplacements des cyclistes, la piste cyclable en double sens qui relie la place Saint-Michel à la Petite rue de la Monnaie a été prolongée.





UN NOËL COMME AUCUN AUTRE

À Dijon, comme à Strasbourg, à Bordeaux et ailleurs, le confinement et les incertitudes sanitaires ont eu raison des festivités de fin d'année (marché de Noël, chalets, manèges, patinoire et grande roue). Fidèle à la tradition, la ville est illuminée chaque soir. Des décorations ont été installées dans les neuf quartiers de la ville afin que tous les Dijonnais puissent les apercevoir, depuis chez eux ou lors de leurs déplacements. Symboliquement et pour la première fois, un sapin géant a été installé place de la Libération et des colis composés de produits locaux seront distribués aux seniors. Sans doute plus encore que les années précédentes et sous des formes nouvelles, la ville fête Noël avec vous.



Retrouvez les secteurs de la ville décorés en images sur dijon.fr



NADJOUA BELHADEF

Adjointe au maire en charge du commerce et de l'artisanat

"L'annulation du marché de Noël fut une décision difficile tant elle avait du sens pour les commerçants mais aussi pour les Dijonnais. Afin de créer un "esprit de Noël", nous avons maintenu les décorations dans plus de 80 rues de la ville et installé un grand sapin composé d'arbres du Morvan qui seront ensuite broyés et réutilisés. En cette période difficile, il était important de maintenir un peu de magie."

Faites entrer les féeries de Noël

Jeux concours culinaires, démonstrations vidéos de chocolatiers et pâtisseries, cours de cuisine filmés pour les enfants le jour de la Saint-Nicolas...La ville de Dijon vous invite à partager tous ces instants de petits et grands bonheurs en vous connectant sur dijon.fr et les réseaux sociaux. Des surprises et des cadeaux vous attendent dès le 1^{er} décembre.

UN NOËL LUMINEUX

Dès le mois d'octobre, les agents du service OnDijon ont commencé à installer plus de 400 décorations de Noël dans la ville. Il leur a fallu six semaines pour que tout soit prêt avant le lancement des illuminations. La municipalité s'engage pour l'environnement et pour réduire sa consommation d'énergie liée aux illuminations des fêtes de fin d'année : les décorations sont à 100% composées d'ampoules LED.



PLACE ROGER-SALENGRO

Les motifs sont déchargés avant d'être vérifiés puis assemblés. Ensuite, un réseau électrique est créé et le sapin de Noël lumineux est mis en place. Enfin, les techniciens vérifient que les ampoules fonctionnent.

AVENUE MARÉCHAL-FOCH

Dans le quartier de la gare, des guirlandes lumineuses sont accrochées aux arbres de l'avenue Maréchal-Foch.



PLACE JEAN-BOUHEY

De grands arcs sont disposés sur la place Jean-Bouhey, près de l'Opéra.





PLACE WILSON

Un sapin orné d'étoiles lumineuses est installé place Wilson.



**3 jours en
30 secondes**

Retrouvez la vidéo des
trois jours du montage du
sapin sur dijon.fr

PLACE DE LA LIBÉRATION

Mi-novembre, devant l'hôtel de ville, une structure métallique a été construite. 361 sapins y ont été fixés pour former un sapin géant de 18 mètres de haut. Les arbres utilisés sont jeunes, davantage capteurs de CO₂ dans l'atmosphère qu'un sapin naturel de même hauteur et issus de plantations situées dans le Parc naturel du Morvan. Le sapin n'est pas un déchet : la ville va les broyer les arbres et les réutiliser en compost.



400 nouveaux motifs **100% LED**

sont répartis dans les neuf quartiers de la ville. Ils sont tous équipés de diodes électroluminescentes (LED), plus écologiques et plus économiques. Elles ont une durée de vie de 40 000 heures, contre 2 000 heures pour une ampoule halogène et consomment jusqu'à 10 fois moins d'électricité.

80 rues et places sont illuminées.

10 kilomètres de guirlandes lumineuses ont été installés dans les rues de la capitale des ducs.



Illuminations
jusqu'au 3 janvier 2021

Fabriquez votre sapin en palettes

Venez pratiquer l'upcycling, le recyclage « par le haut ». Il s'agit de récupérer des matériaux pour les transformer. Dans cet atelier proposé par Dijon métropole et animé par La Recyclade, créez votre sapin de Noël à partir de palettes en bois. Atelier de 3h, gratuit sur inscription, réservé aux habitants de la métropole (dans la limite des places disponibles). Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières.
Jeudi 3 décembre de 18h à 21h à l'Espace Baudelaire, 27, avenue Charles-Baudelaire
Samedi 5 décembre de 14h30 à 17h30, à Latitude21, 33, rue de Montmuzard

Illuminez le quartier Montchapet

La MJC-Centre social Montchapet a lancé un blog et propose différents défis en décembre : de quoi jouer, inventer et construire individuellement et collectivement pour son quartier. Elle invite également les habitants le 20 décembre dès 17heures à habiller leur balcon ou leur fenêtre avec leurs réalisations ou les déposer dans la cour de la MJC-Centre social, 1 ter, rue de Beaune.
decembreaubalcon.blogspot.com

PLACE DE LA LIBÉRATION 361 SAPINS EN 1

grand format

PROTÉGEONS-NOUS, PROTÉGEONS LES AUTRES

Faire un grand avec des petits. C'est l'idée qu'a eu la ville en implantant pour la première fois place de la Libération un sapin géant de 18 mètres de haut constitué de 361 sapins du Morvan de 175 à 200 cm empilés les uns sur les autres. Ce système de structure métallique emboîtable et démontable, breveté et conçu par une entreprise de l'Yonne, permet de remédier à la rareté des sapins géants. Trois kilomètres de guirlandes lumineuses ont été accrochés à ce sapin. Trois jours ont été nécessaires aux agents municipaux pour réaliser ce travail inédit.





SOLIDARITÉ

UN COLIS POUR NOËL

Pour témoigner de sa solidarité avec les seniors, le Centre communal d'action sociale offrira des colis composés de produits locaux aux Dijonnais âgés de 70 ans et plus.

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la ville convie traditionnellement 3 200 Dijonnais âgés de plus de 67 ans à un grand repas festif organisé en décembre au parc des Expositions. Très attendu et apprécié, l'événement ne peut malheureusement pas avoir lieu cette année en raison des mesures sanitaires imposées par la Covid-19. « *Il était impensable pour la collectivité de maintenir ce grand événement* », explique Antoine Hoareau, adjoint au maire en charge des solidarités, de l'action sociale et de la lutte contre la pauvreté.

Des produits du terroir

Pour pallier cette annulation et témoigner de sa solidarité avec les seniors, le CCAS a décidé d'offrir des colis de Noël aux Dijonnais âgés de 70 ans et plus. « *S'ils ne remplaceront pas la convivialité du repas au parc des Expositions, ils permettront à la ville de maintenir le lien indispensable avec les seniors, qui sont fragilisés et doivent se protéger* », ajoute Antoine Hoareau. Composés de produits du terroir, les colis seront à retirer dans des points de distribution. Les personnes inscrites recevront un courrier leur précisant les modalités pratiques. Celles qui seront dans l'incapacité de se déplacer pourront demander à un tiers de le retirer à leur place. Les Dijonnais qui vivent en couple recevront deux colis.



Plus d'informations :
Maison des seniors au 03 80 74 71 71
ou sur dijon.fr

Comment s'inscrire ?

Par téléphone en appelant la Maison des seniors au 03 80 74 71 71 ou le portail téléphonique de la mairie au 03 80 74 51 51

Par mail en envoyant une demande à colisdenoel@ccas-dijon.fr en précisant votre identité, vos coordonnées et la composition de votre foyer

Par courrier. Un bulletin d'inscription est disponible dans les lieux d'accueil du public des services municipaux. Vous pouvez le récupérer lors d'un déplacement. Le bulletin est également téléchargeable sur dijon.fr. Vous pouvez le compléter et le renvoyer par courrier à l'adresse suivante : CCAS - Colis de Noël - CS 73310 - 21033 Dijon Cedex. Le cachet de la poste faisant foi.

Inscription avant le 11 décembre.
Afin de limiter vos déplacements, nous vous encourageons à privilégier l'inscription par mail ou par téléphone.

LA CROIX-ROUGE LANCE DEUX NOUVEAUX SERVICES

Les bénévoles de la Croix-Rouge française s'engagent pour les personnes en situation de vulnérabilité. À Dijon, un service d'écoute et de livraisons solidaires a été ouvert et les visites de courtoisie sont maintenues. Les Dijonnais isolés et vulnérables peuvent ainsi bénéficier d'un soutien logistique pour traverser cette période.

Livres solidaires

Ce dispositif permet de se faire livrer à domicile par les bénévoles de la Croix-Rouge des produits de première nécessité : denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance.

Croix-Rouge écoute

L'équipe de bénévoles apporte une écoute chaleureuse et bienveillante afin de rassurer les plus vulnérables et les orienter si nécessaire vers d'autres services.

Visites de courtoisie

La Croix-Rouge poursuit les visites aux personnes isolées. Elle leur propose, si elles le souhaitent, de réaliser une visioconférence avec leur famille avec son propre matériel.



croix-rouge.fr - 03 80 58 14 12



Si vous ne pouvez pas vous déplacer et si personne ne peut le retirer à votre place, votre colis pourra vous être livré à domicile.

EN BREF

Téléthon 2020 : mobilisez-vous tout en restant chez vous

La 34^e édition du Téléthon aura lieu les 4 et 5 décembre. Cette année, l'épidémie de Covid-19 et le confinement bouleversent l'organisation. Les animations prévues partout en France ne pourront se tenir. Pour continuer à faire avancer la recherche, poursuivre les programmes et les essais en cours et remporter de nouvelles victoires contre les maladies rares, le soutien de tous est indispensable.

Faites un don au 36 37 ou sur evenement.telethon.fr

8 000 repas de fin d'année pour les petits Dijonnais

Jeudi 17 décembre, comme tous les ans avant les vacances scolaires, les écoliers dijonnais auront droit à un menu de fête, préparé par la cuisine centrale : salade batavia bio et son pâté en croûte, sauté de bœuf bio au pain d'épices bio et local, pommes noisettes, roulé au pralin et friandises. 8 000 repas seront servis.

Un Noël pour tous : les cadeaux distribués

Depuis 2002, la ville convie, par l'intermédiaire du Conseil municipal d'enfants (CME), plus de 1 000 enfants et leur famille à une journée festive intitulée « Un Noël pour tous ! » et leur offre des cadeaux issus d'une collecte à l'initiative du CME. Covid oblige, cette année, jouets, peluches, jeux et livres leur seront remis du 14 au 19 décembre dans des points de retrait situés dans les neuf quartiers de la ville.

Jours et horaires de distribution sur dijon.fr

MA VILLE EST CHOUETTE

PROTÉGEONS-NOUS, PROTÉGEONS LES AUTRES



Annie Valet et Malik Belhenini devant la fresque peinte en octobre par l'artiste Ratur sur le mur de l'école Champollion.

QUARTIER GRÉSILLES SOLIDARITÉ ET MIXITÉ SOCIALE

**Le quartier Grésilles a été métamorphosé et ses habitants s'y sentent bien.
Malik Belhenini et Annie Valet y ont trouvé leur place.**

L'amour a conduit Malik Belhenini, 45 ans, conducteur d'engins, à s'installer aux Grésilles il y a plus de vingt ans. « *Ma future femme vivait ici. Je suis venu m'y installer avant nos fiançailles. Après notre mariage, nous sommes restés* », raconte-t-il. Depuis, le quartier, « *agréable* » selon Malik, a été totalement réhabilité : il est plus fleuri et les barres d'immeubles ont été démolies et remplacées par des logements neufs. Malik Belhenini constate les changements. « *On ne se sent pas mis à l'écart. On voit qu'un travail a été réalisé par la municipalité ces dernières années.* » Annie Valet, 68 ans, secrétaire de direction à la retraite, a vécu une dizaine d'années dans un logement à loyer modéré près de l'école Champollion avant de déménager à Quetigny en 2013. Elle est revenue s'installer en 2015 dans un immeuble neuf avenue Raymond-Poincaré et apprécie le calme de sa résidence : « *C'est important, en tant que retraitée, de se sentir bien chez soi. J'apprécie particulièrement ma grande terrasse* ».

Des activités pour tous

Dessin, peinture, danse, yoga, cours de français... De nombreuses activités culturelles et sportives sont proposées aux habitants à la MJC. « *Tout le personnel est très investi, mes enfants participent parfois à des ateliers là-bas.* » À deux pas, Malik Belhenini profite en famille du grand parc. « *Ils pratiquent aussi le football en club et l'escalade. Le secteur compte beaucoup d'infrastructures pour faire du sport et se divertir comme la piscine municipale qui a été rénovée, la médiathèque Champollion, le gymnase, le stade Épirey...* », précise-t-il. Annie Valet

préfère quant à elle le tricot et les promenades avec sa chienne du côté de la plaine des Sports. « *C'est une excellente idée de construire un skate parc. La demande était forte. Les jeunes s'en donnent à cœur joie !* »

Facilement accessible

Le quartier est desservi par la ligne de tram T1 et par plusieurs lignes de bus, un des atouts des Grésilles. Une accessibilité qui a poussé Annie Valet à vendre sa voiture. « *J'habite à côté d'une station de tram. Je peux facilement me rendre au centre-ville pour faire des courses au marché dans un sens ou au centre commercial Toison d'Or dans l'autre.* » Jean Rossin, 60 ans, un troisième habitant du quartier, se déplace à vélo : « *Quand j'ai une course à faire, aux Grésilles ou en ville, j'emprunte les pistes cyclables* ».

Au cœur des Grésilles, les commerces de proximité essentiels cohabitent, comme l'explique Malik Belhenini. « *Il y a plusieurs boulangeries, des boucheries, des supérettes, un marché le jeudi et le samedi matin et une épicerie solidaire.* » Cette entraide est chère au père de famille, qui organise des maraudes aux Grésilles et dans d'autres quartiers de la ville plusieurs fois par semaine pour aider les sans-abri et les Dijonnais en précarité. Il travaille main dans la main avec l'association le Cœur Dijonnais et des restaurateurs qui lui fournissent des dons alimentaires et s'apprête à créer l'association Gres'cœur. « *Malgré ce que l'on a pu et peut encore entendre sur les Grésilles, c'est un quartier calme où il y a tout ce qu'il faut. Tout le monde se connaît et se soutient. Il ne faut pas s'arrêter à une minorité qui peut prendre en otage une majorité.* »

Un quartier réinventé

Le quartier Grésilles situé au nord-est de la ville où vivent aujourd'hui 8 500 Dijonnais est construit dans les années 1950 pour faire face à la pénurie de logements. Quarante ans plus tard, la moitié du quartier est classée « quartier politique de la ville ». Les anciennes tours Épirey, les Lochères, la célèbre « Billardon » et Paul-Bur sont détruites et 660 logements sont construits, dont 105 en accession à la propriété, sur un modèle de maisons pavillonnaires. En quelques années, le secteur a connu une véritable métamorphose : mixité de l'habitat avec maisons et immeubles résidentiels, présence renforcée des services publics comme La Poste, la mairie annexe et la MJC et un marché alimentaire deux fois par semaine. L'implantation de grandes enseignes comme Ikéa dans la zone Cap Nord, d'équipements sportifs comme le complexe Épirey, la piscine municipale ou encore la salle d'escalade et de grandes écoles d'ingénieurs comme l'Eseo et l'ESTP Paris ont aussi permis de redynamiser ce fier morceau de ville apaisé et accessible à tous, notamment grâce au tramway.



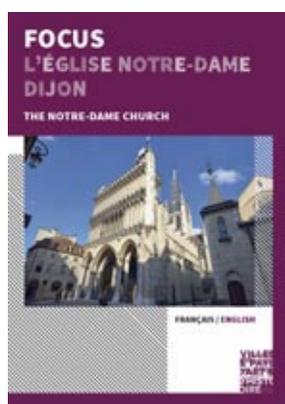
PATRIMOINE

ÉGLISE NOTRE-DAME

HUIT SIÈCLES D'HISTOIRE

Trésor d'architecture, l'église Notre-Dame fête cette année ses 800 ans. Ses pierres et son mobilier portent en eux l'histoire de la capitale des Ducs de Bourgogne et de ses habitants.

Son architecture gothique remarquable lui confère des allures de cathédrale. Sa façade garnie de chimères, son jacquemart, son emblématique chouette et les multiples joyaux qu'elle renferme la rendent incontournable pour celui qui découvre ou redécouvre le site patrimonial remarquable de Dijon. À quelques dizaines de mètres du palais des Ducs, l'église Notre-Dame témoigne d'un riche passé, intimement lié à celui de la ville. Les premières traces de sa construction remontent à 1220, lorsque les Dijonnais décident d'élever, sur une parcelle de dimension modeste, une église au caractère puissant et démonstratif, digne des ambitions de ses commanditaires. Pour y parvenir, le maître d'œuvre, dont l'identité ne nous est pas parvenue, fait preuve d'une ingéniosité exemplaire. L'utilisation des voûtes sur croisée d'ogives et des hautes fenêtres offre une sensation de hauteur et de légèreté à l'ensemble : tout est fait pour ne révéler que les proportions équilibrées et harmonieuses de l'édifice et en rendre la structure imperceptible. Profondément restaurée entre 1865 et 1884, Notre-Dame, classée monument historique depuis 1840, regorge aujourd'hui de symboles et d'anecdotes qui invitent à une lecture singulière et passionnante de huit siècles d'histoire dijonnaise.



Une brochure éditée par Dijon, Ville d'art et d'histoire et intitulée « Focus : l'église Notre-Dame de Dijon » raconte l'histoire architecturale de l'édifice et ses symboles.

Brochure bilingue français-anglais

disponible gratuitement à l'Office de tourisme de Dijon métropole et téléchargeable sur patrimoine.dijon.fr.



Les « fausses gargouilles » ressuscitées

Selon les récits de l'époque, la façade de Notre-Dame était, à l'origine, garnie de « fausses gargouilles » (les vraies sont destinées à évacuer l'eau de pluie alors que celles-ci sont purement décoratives). Mais dès 1240, on raconte que la chute de l'une d'entre elles provoqua la mort d'un usurier le jour de son mariage : elles sont alors toutes retirées, à une exception près (celle qui est en haut à droite, remplacée en 1960 et déposée dans les musées de la ville). Ce n'est qu'en 1882, lors de la restauration de l'église, que 50 chimères représentant des hommes, des animaux et des monstres sont réinstallées sur la façade. Elles sont l'œuvre de sept sculpteurs parisiens.

Le jacquemart et sa famille

Ramené en trophée de Courtrai, en Belgique, par les troupes de Philippe le Hardi, le plus vieux citoyen de Dijon sonne les heures depuis 1382.

Au fil des siècles, les Dijonnais adjoindront à Jacquemart une épouse, Dame Jacquette, ou Jacqueline (vers 1650), un fils, Jacquelin (né en 1715), puis une fille, Jacquelinette (1884). L'ensemble a survécu à la Révolution grâce à son statut d'horloge municipale.



La mystérieuse chouette porte-bonheur

Sculptée dans le contrefort d'une chapelle du XV^e siècle, elle est devenue le symbole de Dijon et son porte-bonheur, puisqu'elle a la réputation d'exaucer les vœux de ceux qui la caressent de la main gauche. Vandalisée en 2001, elle est reconstituée en grande partie à l'identique d'après un moulage exécuté en 1998. Si son origine et sa signification restent hypothétiques, la légende populaire qui l'accompagne semble remonter à 1677, alors qu'un prétendu fantôme hantait la chapelle des Barres, rameutant une foule de curieux et obligeant les autorités ecclésiastiques à prendre des mesures pour contrer la superstition. En vain.

“Notre-Dame de Dijon est un chef-d’oeuvre de raison où la science du constructeur se cache sous une simplicité apparente”

Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, 1854-1868



La statue miraculeuse de Notre-Dame de Bon-Espoir
Attribuée à un artisan local de la première moitié du XI^e siècle, la Vierge polychrome en bois appelée aussi Notre-Dame du Marché ou Notre-Dame de l'Apport, est encore visible dans une chapelle de Notre-Dame. Sauvée de la Révolution par une paroissienne qui l'a cachée chez elle, elle a été amputée de ses mains, ses pieds, et l'enfant Jésus ainsi que son siège ont disparu. Menée en procession, elle aurait participé à la libération de Dijon à deux reprises : en 1513 lors du siège des Suisses et en 1944 à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Deux tapisseries rappellent ces épisodes : la première, offerte par l'échevin Philibert Godran à son retour de captivité en 1515, est exposée au musée des Beaux-Arts. La seconde, dite tapisserie Terribilis, a été réalisée en 1946 par le moine bénédictin Dom Robert et est accrochée sous le buffet de l'orgue de l'église.



Horloge astronomique et vitrail de la Création

Pour célébrer le huitième centenaire de l'église Notre-Dame de Dijon, l'artiste Thomas Desbrières présente une horloge astronomique imaginaire associée à la rosace de la Création, visible sur la rose du transept nord. Conçue comme une relecture moderne, l'Horloge propose une vision mêlant précision mécanique et astronomie. Ses mécanismes dorés sont rythmés par le mouvement périodique d'un grand balancier circulaire englobant l'horloge. Deux lentilles tournantes montrent des détails du vitrail de la Création, habituellement difficiles à voir. Tandis que des facettes, éclats du vitrail, animent le centre comme s'ils flottaient perpétuellement dans l'espace. À chaque heure, un événement animera la projection à la manière d'un spectacle.

Installation visible jusqu'au 15 janvier 2021

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

A VOTÉ !

Depuis sa création en 2002, le Conseil municipal d'enfants (CME) permet aux jeunes Dijonnais d'expérimenter les rouages de la démocratie. Mi-novembre, les élèves des écoles élémentaires de la ville ont voté pour élire les nouveaux élus du CME 2020-2022.

Ce vendredi 13 novembre, c'est jour d'élection à l'école élémentaire Lamartine. La salle des maîtres a été transformée en bureau de vote tenu par des élèves de CM2 : un président, un scrutateur, deux assesseurs et un secrétaire. Toute la matinée, 8 classes de CE1 au CM2 se succèdent. Les enfants présentent tour à tour leur carte d'électeurs, l'assesseur confirme leur inscription puis le président clame « peut voter ! » en ouvrant l'urne. Au signal « A voté ! », l'élève émarge et cède sa place au suivant.

Programmes, slogans et affiches

À l'école Lamartine, cette année, 11 enfants de CE2 et de CM1 se sont portés candidats. Aidés par leurs enseignants, ils ont élaboré leur programme, rédigé leur discours, créé un slogan et des affiches de campagne. Pour les candidats en lice, le suspense est de courte durée. Après le dépouillement, les deux élus (titulaire et suppléant) sont désignés le jour même : Kenna et Nolan, élèves de CM1, siègeront au CME jusqu'en 2022. Fin 2020, ils vivront leur première séance du conseil en présence du maire, des quatre élus référents du CME et de 60 autres jeunes Dijonnais.



Timéo

9 ans

« J'ai réalisé mon affiche tout seul. Nous l'avons accrochée sous le préau. Mon slogan "Tout le monde sera égaux" signifie que quoi qu'il arrive, il n'y aura pas de différence entre les gens, que l'on soit noir, blanc, marron, gros, maigre. C'est important qu'on soit tous égaux. Je suis un peu déçu de ne pas avoir été élu, mais très content d'avoir participé. »

« C'est Timéo qui a eu l'idée de participer. Il était très enthousiaste. Je l'ai aidé à préparer sa candidature, nous avons cherché des idées ensemble. Dans son école, il y a une grande mixité sociale, donc l'idée d'être tous égaux a tout de suite inspiré Timéo. Il s'est beaucoup investi. C'est une bonne chose que les futurs citoyens soient écoutés grâce au CME. »

Aurore

mère de Timéo



Le CME, à quoi ça sert ?

Le Conseil municipal d'enfants est un lieu d'expression offert aux adultes de demain. Durant leur mandat de deux ans, les élus se réunissent une fois par an en séance plénière et tous les mois au sein de cinq commissions : « Temps libre », « Communication », « Solidarité, santé », « Mon environnement, ma cité » et « Projet volontaire ». Pour les jeunes élus, l'objectif est de concrétiser des projets pour améliorer leur cadre de vie et celui des autres petits dijonnais. Lors du dernier mandat, les membres du CME ont notamment réfléchi à un slogan apposé sur des gourdes en métal distribuées à tous les élèves de CP des écoles dijonnaises. Ils ont aussi créé un guide nutrition pour les enfants et a initié la collecte de jouets du « Noël solidaire ».



DELPHINE BLAYA

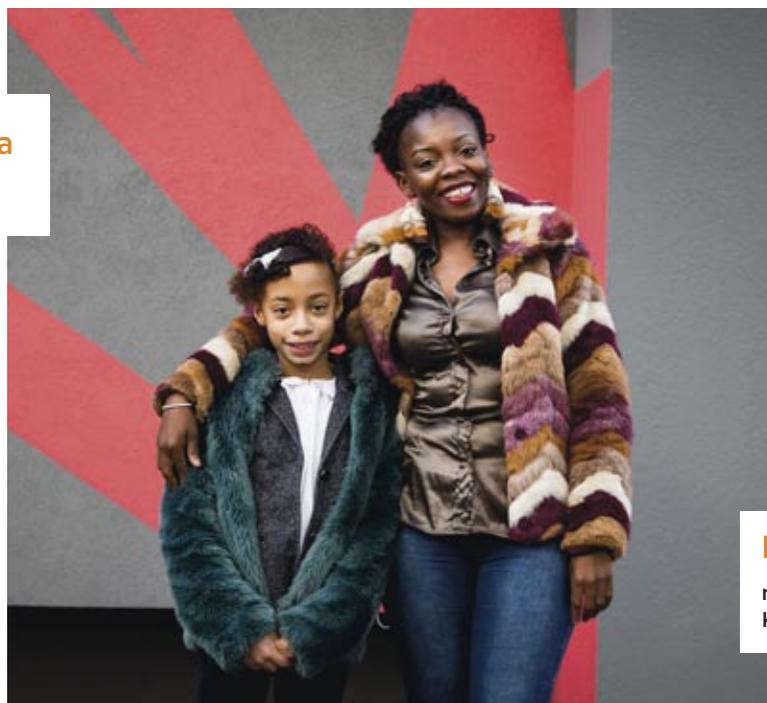
Adjointe au maire déléguée aux jardins partagés et à la protection animale référente de la commission « Mon environnement, ma cité » du CME

« Pour les élèves, ces élections sont un cours d'éducation civique grandeur nature. Grâce à elles, ils prennent conscience de l'importance du vote. Ils comprennent aussi qu'être élu, c'est une fonction au service de leur ville. En fin de mandat, les enfants ont gagné en maturité et en assurance. Leurs projets concrétisés, ils en retirent une grande fierté. »

Kénna

9 ans

« Je veux protéger les animaux et les écosystèmes. Par exemple, le plastique dans la mer est dangereux pour les tortues. Les chewing-gums contiennent du pétrole, cela abîme l'environnement. J'ai expliqué mes projets aux autres enfants et je les ai aussi écoutés. Comme j'ai été élue, je vais pouvoir défendre mes projets. C'est le début d'une nouvelle aventure. »



« Tout a commencé fin 2019 quand ma fille a écrit une lettre au président de la République pour défendre des sujets environnementaux qui lui tiennent à cœur. Ensuite, j'ai été informée de l'existence du CME au sein duquel ma fille pourrait proposer ses projets. Kénna a tout de suite voulu candidater. Je suis fière de ma fille. Elle veut faire entendre sa voix et bouger les choses. »

Fleur

mère de Kénna

ÉDUCATION

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ENSEIGNÉE À L'ÉCOLE PAR LA POLICE MUNICIPALE

Lors des interventions éducatives sur le temps scolaire, les agents de la police municipale se déplacent régulièrement dans les écoles élémentaires dijonnaises afin de sensibiliser les élèves au code de la route.

Ce vendredi matin de novembre est particulier pour les élèves de CP de l'école York. Deux policiers municipaux leur rendent visite. Objectif : aborder le thème de la sécurité routière. Chaque année, Frantz Millet et son collègue du pôle prévention de la police municipale rencontrent 6 500 enfants des écoles publiques et privées de Dijon. La sensibilisation au code de la route fait en effet partie des enseignements obligatoires à l'école élémentaire depuis 2002. Les petits Dijonnais ont la chance de pouvoir bénéficier de l'expertise et de l'expérience de la police municipale. « Nous sommes présents sur le terrain. Nous voyons comment la jeune génération se comporte dans l'espace public, témoigne Frantz Millet, brigadier-chef principal. Nous pouvons leur montrer ce que provoquent l'inattention ou le non-respect des consignes. »

La théorie avant la pratique

Dans la classe, Frantz Millet projette d'abord quelques vidéos au tableau pour faire comprendre aux enfants de manière imagée qu'il faut par exemple se garder de courir dans la rue, de traverser hors des passages piéton et de marcher trop près du bord du trottoir. Au bout de 45 minutes, le petit groupe se rend dans la rue et passe aux travaux pratiques : regarder avant de traverser, faire attention aux

voitures et aux vélos, adresser un signe de la main courtois aux automobilistes qui cèdent le passage aux piétons, rester vigilant en passant devant une entrée de garage... Frantz Millet connaît son sujet par cœur et adapte son propos à son public. « Nous intervenons dans tous les niveaux en élémentaire. Au CP, nous effectuons de la sensibilisation. Puis, les apports sont progressifs. Nous introduisons des notions sur la signalisation dès le CE1, les règles de conduite à vélo en CM1. En CM2, nous accueillons les élèves sur la piste de sécurité routière. »

Multiplier les intervenants

« C'est important que d'autres adultes interviennent dans le cadre scolaire pour porter des messages aux élèves. Un rapport particulier se noue entre les policiers et les plus jeunes », estime Sonia Vitrey, professeure des écoles. « Nous reviendrons sur les notions enseignées pendant la séance et les différents espaces : trottoir, chaussée, passage piéton... » Disciplinés, un peu impressionnés par l'uniforme, les enfants participent avec enthousiasme. Et confient qu'ils se souviendront de cette matinée. « Je sais désormais qu'il faut regarder à gauche et à droite avant de traverser », explique Jade. « Nous avons bien travaillé. J'ai beaucoup aimé cette séance », résume pour sa part Zakaria.

DIJON, VILLE ÉDUCATRICE

L'offre éducative de la ville constitue un élément fort de la volonté municipale de contribuer au bien-être et à la réussite de tous les élèves dijonnais. Cette offre se décline en quatre thématiques : éducation physique et sportive, éducation artistique et culturelle, éducation à l'environnement et éducation à la citoyenneté.

Comme la police municipale, animateurs sportifs, musiciens de l'Opéra ou du Conservatoire à rayonnement régional Jean-Philippe Rameau, artistes, chaque année, des agents de la ville et des professionnels extérieurs retournent à l'école. Ils assurent 8 400 heures d'interventions éducatives sur le temps scolaire (IETS) dans les écoles élémentaires, soit l'équivalent de 4 jours pour chaque classe, en complémentarité et en parfaite intelligence avec les enseignants. Les interventions sont ponctuelles ou régulières (plus de 3 séances). L'intervention prend même parfois la forme de résidences artistiques, organisées en partenariat avec La Minoterie ou le Fonds régional d'art

contemporain (FRAC) Bourgogne. Des associations partenaires participent également à ces opérations comme la Ligue de l'enseignement sur le thème de la citoyenneté ou de la lutte contre les discriminations ou encore le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles sur les violences faites aux femmes. À ces heures s'ajoutent des sorties dans les musées, les bibliothèques municipales, au Jardin des sciences & biodiversité ou à la piste de sécurité routière. Ainsi, la ville contribue-t-elle, en plus de sa mission d'accueil périscolaire, à l'éducation des plus jeunes.



Frantz Millet est intervenu le 6 novembre dans la classe de CP de l'école York.



Après une phase théorique, l'agent a accompagné les élèves dans la rue pour mettre en pratique les notions évoquées en classe.



Des intervenants extérieurs se rendent dans les écoles comme les artistes de la compagnie NOVA qui ont présenté le spectacle Tartaruga aux élèves de très petite et de petite section de l'école maternelle Buffon début novembre.

8 400

heures d'Interventions éducatives sur le temps scolaire sont assurées chaque année dans les écoles élémentaires par des agents de la ville et des professionnels extérieurs, soit l'équivalent de 4 jours par classe.

URBANISME

L'ÉCOLE DES HAUTS-DE-MONTCHAPET TRANSFORMÉE EN MJC-CENTRE SOCIAL

Les travaux de requalification de l'ancienne école maternelle des Hauts-de-Montchapet sont en cours. Les locaux accueilleront en mars prochain la MJC-Centre social du quartier, un nouveau Relais petite enfance et une salle polyvalente.



Le bâtiment est métamorphosé. Les travaux de requalification de l'ancienne école maternelle située allée Darius-Milhaud ont bien avancé. La nouvelle MJC-Centre social Montchapet s'y installera en mars, les locaux municipaux occupés par la fédération des MJC étant vieillissants et trop exigus pour permettre à l'association de se développer.

Ce nouvel espace de 821 m² abritera notamment des espaces d'accueil, des salles informatique, d'activités et de musique ainsi qu'une cuisine pédagogique. D'un montant d'1,8 million d'euros, ce projet voté en juin 2018 par le conseil municipal consiste à rénover l'ancienne école construite en 1980. Une extension de 200 m² accueillera une nouvelle salle polyvalente de quartier, indispensable pour les nouvelles activités qui seront programmées à la MJC.

Pour redynamiser et rendre cohérente la façade, trois espaces émergent le long de l'allée Darius-Milhaud. Des décrochements

brisent la continuité des bâtiments et mettent en relief les différents espaces. Le square, les potagers et le chemin sablé ne sont quant à eux pas impactés par les travaux.

Ouverture d'un 5^e Relais petite enfance

Une centaine de mètres carrés seront dédiés au cinquième Relais petite enfance de la ville*, dans un quartier qui n'en comptait pas jusqu'à présent. Ce lieu d'animation et d'échanges sera ouvert aux assistantes maternelles libérales souhaitant parfaire leur professionnalisation. Le Relais petite enfance accueillera parents et enfants dans un lieu repensé ouvert sur un espace extérieur clos.

*Les quatre autres sont situés dans les quartiers Fontaine d'Ouche, Grésilles, Mansart et Roosevelt



mjcdijon2m.fr



FRANÇOISE TENENBAUM

Conseillère municipale déléguée en charge de la santé, de l'hygiène et du handicap et ancienne adjointe au maire déléguée au quartier Montchapet

« Je suis très heureuse que la MJC-CS de Montchapet puisse bientôt s'installer dans de nouveaux locaux accessibles et suffisamment grands pour accueillir l'ensemble de ses activités. Avec le maire et les instances dirigeantes de l'association, j'ai travaillé à ce projet depuis de nombreuses années. Implantés en plein cœur du quartier, ces nouveaux locaux permettront de rendre un réel service à tous les habitants quel que soit leur âge ou leurs attentes. Je reste à l'écoute des équipes et de tous les membres de la MJC-CS et leur dis bravo ! »



DENIS HAMEAU

Adjoint au maire délégué au quartier Montchapet

« Avec ce projet de réhabilitation, nous tournons une belle page de l'histoire de notre ville. C'est un beau chantier pour poursuivre la dynamique du quartier, enclenchée au profit de tous les habitants : enfants, jeunes, familles, seniors... Cet équipement sera très important pour développer de nouvelles activités et renforcer le lien social si précieux pour bien vivre ensemble. »

LA VILLE ENTRETIENT LE PATRIMOINE

Propriétaire d'un immeuble situé dans le haut de la rue de la Liberté, vous pouvez bénéficier d'une aide financière de la ville pour rénover la façade de votre bâtiment.



Les façades des numéros 14 et 16 de la rue de la Liberté ont été rénovées cette année.

Pour entretenir et magnifier son patrimoine exceptionnel, la ville a lancé en 2018 une campagne de ravalement des façades d'immeubles du haut de la rue de la Liberté. Cette opération permet aux propriétaires d'obtenir des subventions atteignant jusqu'à 70% du prix hors taxes des travaux pour financer la rénovation des façades.

En deux ans, quatorze dossiers déposés auprès de la ville ont reçu un accord de subvention et cinq sont en cours d'étude ou de montage. Cependant, plusieurs bâtiments du secteur concerné, parmi les plus anciens, n'ont pas encore fait l'objet d'une demande de subvention. Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 31 décembre 2020. La collectivité pourrait ainsi atteindre l'objectif qu'elle s'était fixé : ravalier les façades de vingt immeubles. Et entretenir et embellir son patrimoine bâti exceptionnel, pour le plus grand plaisir des visiteurs et des habitants.



Vous souhaitez faire une demande de subvention ? Démarche et périmètre concerné au 03 80 71 17 12 - dijon@urbanis.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LA CULTURE À EMPORTER PRÈS DE CHEZ VOUS

Fermées au public pendant le second confinement, les huit bibliothèques et la ludothèque se sont adaptées au contexte sanitaire. Elles proposent un service intitulé "Réservez-emportez" qui permet de réserver ou de commander des documents à retirer sur rendez-vous.

1 RÉSERVEZ VOS DOCUMENTS

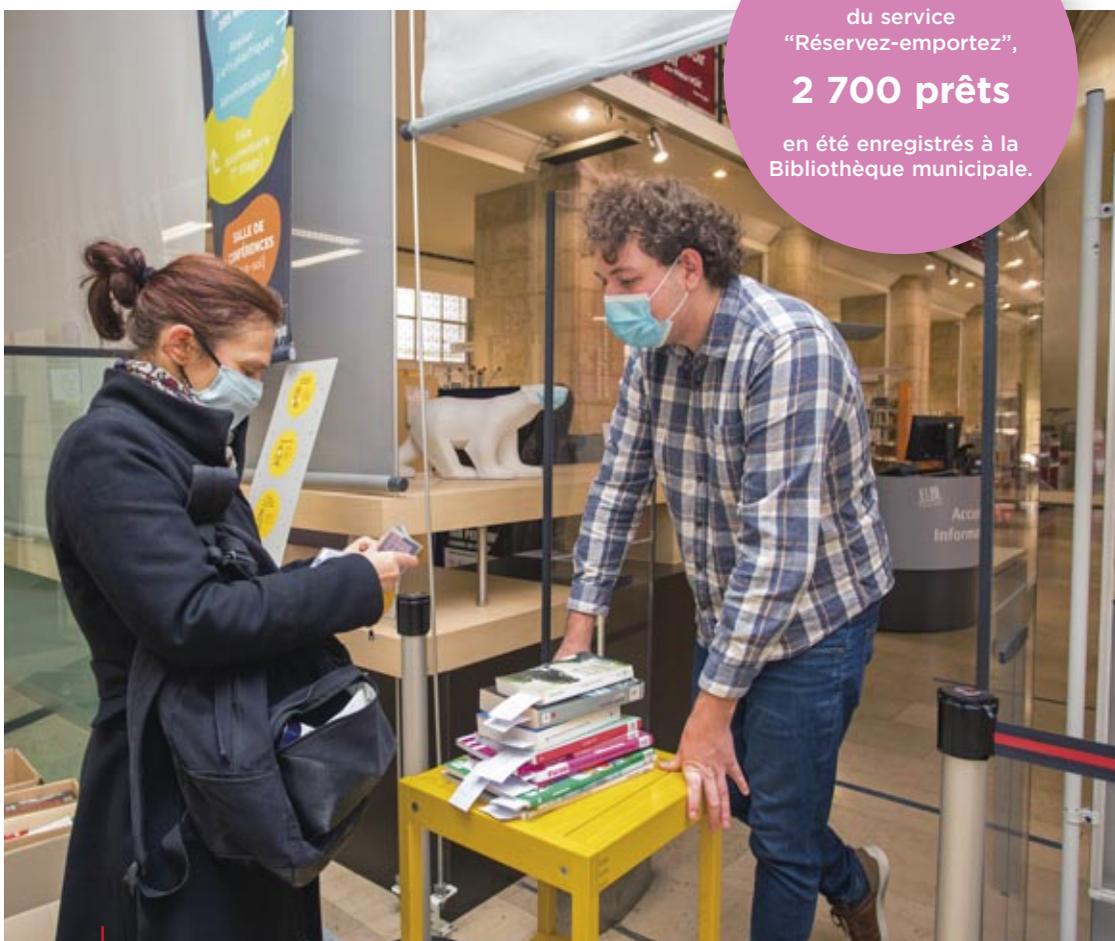
Connectez-vous à votre compte usager et réservez les documents qui vous intéressent : livres, CD, DVD, jeux... Si vous ne pouvez pas accéder à internet, vous pouvez réserver par téléphone en appelant votre bibliothèque. Vous pouvez emprunter jusqu'à 18 documents et 5 jeux qui seront prêtés pour 8 semaines (durée prolongeable).

2 PRENEZ RENDEZ-VOUS

Lorsque tous les documents sont prêts et enregistrés sur votre compte, vous recevez un courriel, avec un lien pour prendre rendez-vous pour le retrait. Les personnes ne possédant pas de courriel seront averties par téléphone. Vos réservations seront disponibles pendant 7 jours, dans les bibliothèques de localisation des documents.

3 RETIREZ VOS DOCUMENTS

Respectez le rendez-vous prévu (un courriel de confirmation est envoyé) et munissez-vous de sacs pour emporter votre « commande ». Vous pourrez rendre vos documents uniquement lors des retraits des commandes. Pour les autres retours, le délai de prêt est prolongé, sans pénalité de retard. Respectez les gestes barrières, venez seul et limitez vos déplacements.



Le point de retrait mis en place à l'entrée de La Nef.

Lors de la première semaine d'utilisation du service "Réservez-emportez",

2 700 prêts

en été enregistrés à la Bibliothèque municipale.

Vos bibliothèques

Centre-ville la Nef : 03 80 48 82 55
Centre-ville jeunesse : 03 80 48 82 42
Champollion : 03 80 48 84 00
Fontaine d'Ouche : 03 80 48 82 27

Ludothèque La Récré : 03 80 73 51 09
Maladière : 03 80 48 82 29
Mansart : 03 80 48 80 50
Patrimoine et étude : 03 80 48 84 16
Port du canal : 03 80 48 82 28



Sur bm.dijon.fr, vous pouvez continuer à accéder aux ressources numériques 24h/24h via votre compte lecteur.
03 80 48 82 30 - bm.dijon.fr

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les événements présentés dans cette rubrique sont susceptibles d'être annulés ou modifiés.

Restez informés sur dijon.fr

SOLIDAIRES AVEC LES LIBRAIRES

Au second reconfinement, les librairies sont devenues le symbole des commerces « non-essentiels » sacrifiés. Les rayons livres et CD des grands magasins ont ensuite été fermés. François Rebsamen a insisté à plusieurs reprises sur le rôle essentiel des librairies et de la culture. En cette période de confinement et de fêtes de fin d'année, six librairies dijonnaises ont mis en place un service de *click and collect*.

Chaque jour, les clients attendent patiemment leur tour devant les commerces pour récupérer leur commande, dans le respect du protocole sanitaire comme dans les commerces « essentiels ». Pour toutes celles et ceux qui ont soif de culture et envie de déposer des livres au pied du sapin sans avoir à passer par les géants du web.



Rendez-vous dans les librairies

**Gibert Joseph
Dijon**

22, rue des Forges
03 80 44 12 55

**La Fleur Qui
Pousse à L'intérieur**

5, place des
Cordeliers
03 80 47 94 71

**Librairie papèterie
Grangier**

14, rue du Château
03 80 50 82 50

Librairie Momie

29, rue des
Godrans
03 45 42 82 58

**Librairie
Autrement Dit**

66, rue des
Godrans
03 80 63 72 28

Planète B.D.

2, passage Darcy
03 80 58 92 91

Les Nuits d'Orient : l'édition 2020 à suivre sur Facebook

Le festival Les Nuits d'Orient, organisé par la ville de Dijon et ses 70 partenaires, porte en son sein la volonté de faire vivre le dialogue interculturel entre Orient et Occident comme facteur de paix. Les nouvelles mesure imposées par la crise sanitaire ne viendront pas ébranler cette croyance. Aussi et pour cela, pour garder le lien avec le public et pour partager la richesse de toute sa diversité, le festival aura lieu du 20 novembre au 6 décembre dans un format numérique, sur la page Facebook du festival avec des extraits de la programmation artistique pluridisciplinaire : tutos, teasers, bandes annonces, live stream, interviews, etc. Une exposition sera installée sur les grilles du jardin Darcy, avec, notamment, un appel à témoignages et un recueil de recettes orientales.



EN BREF

Activités culturelles des musées : inscrivez-vous en ligne

Les modalités d'inscription aux activités proposées dans les musées de la ville évoluent. Jusqu'à présent enregistrées par téléphone, dès le mois de janvier, les inscriptions devront s'effectuer en ligne. Les avantages : savoir si l'activité qui vous intéresse est complète, pouvoir vous positionner sur une liste d'attente ou encore recevoir une confirmation de participation.

**Inscriptions aux activités
de janvier 2021 ouvertes
mi-décembre**
Agenda culturel
sur musees.dijon.fr

SÉRIE "LES LIEUX DE L'ART CONTEMPORAIN"

CE QUE VOUS NE SAVIEZ (PEUT-ÊTRE) PAS ENCORE SUR LE FRAC BOURGOGNE

Chaque mois, un repaire dijonnais de l'art contemporain se dévoile. En décembre, le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Bourgogne, pour la promotion et la diffusion des œuvres contemporaines, se prête au jeu.

1 LIEU

Les Bains du Nord est le nom du lieu permanent d'exposition du FRAC Bourgogne. L'espace de 450 m² se situe autour des Halles centrales de Dijon et comprend neuf salles. Ce lieu tire son nom des anciens bains publics qui, du milieu du XIX^e siècle jusqu'aux années 1960, ont occupé l'immeuble avant d'accueillir un magasin d'électroménager. Jusqu'au milieu des années 2000, il fut aussi l'espace d'exposition du centre d'art contemporain Le Consortium.



L'entrée des Bains du Nord.

2 DATES MARQUANTES

Le FRAC Bourgogne a été créé le **9 septembre 1982**. Il est présidé par Daniel Malingre et dirigé depuis décembre 2012 par Astrid Handa-Gagnard. Les Fonds régionaux d'art contemporain sont des collections initiées en 1982 par le ministre de la Culture de l'époque Jack Lang, dans le cadre de la politique de décentralisation souhaitée par l'État avec les nouveaux conseils régionaux. L'ancienne région Franche-Comté dispose d'un FRAC, logé à la Cité des Arts de Besançon. Les Bains du Nord, lieu actuel d'exposition du FRAC Bourgogne, ont été inaugurés le **18 mai 2013**.



Astrid Handa-Gagnard, directrice du FRAC Bourgogne depuis décembre 2012.

1 MISSION PRIORITAIRE

Le FRAC Bourgogne a pour principale mission de constituer une collection. À travers sa programmation et ses partenariats avec d'autres institutions culturelles de la région, il s'ouvre à de nouveaux modes de circulation pour mieux irriguer le territoire et rapprocher les œuvres des habitants. Une attention particulière est portée au jeune public avec différentes initiatives dans les établissements scolaires et, en marge des expositions principales, des visites guidées participatives organisées pour les enfants dès l'âge de 5 ans.

768 ŒUVRES

La collection du FRAC Bourgogne est aujourd'hui constituée de **768 œuvres** de 268 artistes. On y retrouve des signatures internationales aussi prestigieuses que Daniel Buren, Andy Warhol, Christian Boltanski ou Gerhard Richter, de même que des artistes qui vivent et travaillent à Dijon comme Yan Pei-Ming. La collection du FRAC Bourgogne s'enrichit chaque année à la faveur des acquisitions. En 2020, 22 nouvelles œuvres ont été achetées et donneront lieu à une exposition prochaine aux Bains du Nord.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les événements présentés dans cette rubrique sont susceptibles d'être annulés ou modifiés.

Restez informés sur dijon.fr



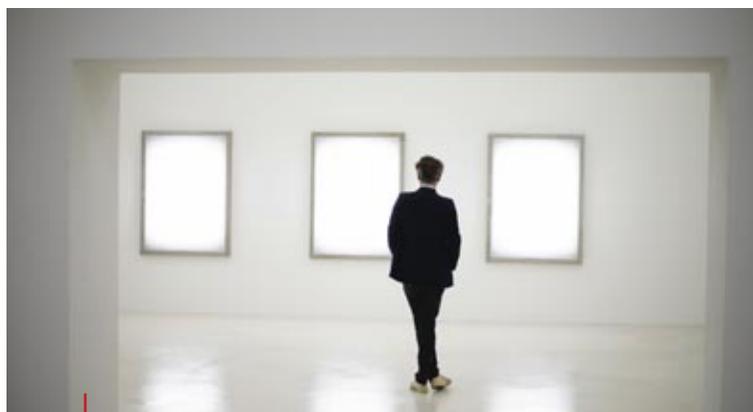
Le travail du collectif WALC (Alethia Lecoq et Wolf Cuyvers) exposé à la Boutique des Bains du Nord en octobre dans le cadre de la résidence-exposition Storefront.

2 RÉSIDENCES-EXPOSITIONS EN 2021

Le FRAC Bourgogne et l'École nationale supérieure d'art (Ensa) de Dijon avec le soutien de la ville et de la société Adhex basée à Chenôve, ont lancé en 2019 Storefront, une résidence-exposition dans la boutique des Bains du Nord afin de favoriser la création contemporaine, soutenir les jeunes artistes et les accompagner dans leur insertion professionnelle. Cette initiative est destinée aux artistes titulaires d'un Diplôme national supérieur d'exposition plastique obtenu à l'Ensa Dijon ou aux artistes installés dans la région depuis au moins deux ans. Elle a déjà permis au public de découvrir le travail de Diane Bondeau, Cécile Maulini, Aurore-Caroline Marty et du collectif WALC (Alethia Lecoq et Wolf Cuyvers). L'année 2021 sera marquée par deux nouvelles résidences-expositions. Les deux artistes lauréats bénéficieront d'une bourse de 3 000 € chacun pour construire et présenter leur projet à la Boutique des Bains du Nord.

1 EXPOSITION

Le FRAC Bourgogne présente, conjointement avec le musée des Beaux-Arts, **Halle 38 – Années tropiques**. Cette exposition dévoile le travail de neuf artistes de la promotion 2017-2019 en résidence à la Halle 38 (Atsing, Diane Audema, Diane Blondeau, Hugo Capron, Julien Chateau, Ramya Chuon, Cécile Maulini, Hugo Pernet et Nicolas Rouah).



Vue de l'exposition Halle 38 - Années tropiques - Diane Audema, Skydôme, 2020.



Le FRAC Bourgogne organise des visites commentées pour faire découvrir l'art contemporain aux élèves de la région à partir de 5 ans.

4 ŒUVRES EN BALADE CHEZ LES ENFANTS

La Minoterie, scène conventionnée Art Enfance Jeunesse, accueillera, de fin janvier à fin mai 2021, quatre œuvres de la collection du FRAC Bourgogne. Autour de ces expositions qui se succéderont à la Maison Bleue de la Minoterie, des visites commentées et des ateliers parents-enfants seront animés par les artistes dijonnais Chacha Boudin et Michel Liegeois. Une manière interactive pour les plus petits d'être sensibilisés à la création contemporaine.

laminoterie-jeunepublic.fr



Siège administratif du FRAC Bourgogne : rue des Ateliers
Site d'exposition des Bains du Nord : 16, rue Quentin
03 80 67 18 18 - frac-bourgogne.org
Horaires d'ouverture en période d'exposition les
mercredis, jeudis, vendredis et dimanches de 14h30 à 18h,
les samedis de 11h à 13h et de 14h à 18h

SPORTS DE GLISSE

COMME SUR DES ROULETTES !

Après plusieurs mois de travaux, l'inauguration et l'ouverture complète du nouveau skate parc en plein-air construit sur la plaine des Sports, près du stade Gaston-Gérard, sont prévues le 5 décembre. Ce nouvel équipement sportif est dédié à la pratique du skateboard, du roller, de la trottinette et du BMX au milieu d'un espace arboré. Sur le plan technique, la structure comprend une zone *street** de 1200 m² accessible aux enfants et aux personnes à mobilité réduite et un *bowl*** de 2,6 mètres de profondeur. La zone *street*, accessible plusieurs jours avant le reconfinement, semblait déjà satisfaire ceux qui l'ont testée.

**street* : espace reproduisant le mobilier urbain
***bowl* : piscine vide en courbe

La zone *street* du nouveau skate parc est accessible depuis le mois d'octobre. En skate, roller, en trottinette ou en BMX, de nombreux Dijonnais s'en sont donné à cœur joie pendant les vacances scolaires de la Toussaint.



« Ce skate parc propulse notre ville à la pointe des sports de glisse »

Florian Petitcollin, licencié d'AM Sports Roller Club et champion du monde de roller

« Ce nouveau skate parc est à la hauteur de toutes les attentes. Il est très bien conçu et comble l'ensemble des pratiquants. Tous les acteurs du sport urbain dijonnais ont été concertés par la ville en amont du projet. Leurs besoins ont été pleinement pris en compte et il faut s'en féliciter. Ce lieu offre une multitude de possibilités dans différentes disciplines, il est très complet. Il s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux confirmés. Cette réalisation est déjà une réussite au vu de la fréquentation de la partie *street*. Dijon avait besoin de ce type de structure devant les très bons résultats de ses sportifs qui évoluent, pour plusieurs d'entre eux, au niveau international. En tant que pratiquant et entraîneur, je me réjouis de ce dynamisme grandissant pour le sport urbain dans la cité des ducs. Ce skate parc propulse notre ville à la pointe des sports de glisse ! »



« Cette structure va donner envie aux jeunes de pratiquer »

Antoine Bezou, dirigeant à l'Union Skateboard Dijon (USB)

« Plusieurs centaines de personnes pratiquent le skateboard à Dijon. Un recensement du nombre de pratiquants est en cours de réalisation au niveau national. Ce sport surfe sur une très belle dynamique. La discipline fera sa première apparition aux prochains Jeux olympiques. Le vivier dijonnais est important et il ne cesse de progresser : notre association comptait 70 adhérents la saison dernière, nous sommes près de 130 désormais. Ce nouveau skate parc était très attendu. De nombreuses réunions se sont succédées avant le lancement des travaux afin que toutes les disciplines s'y retrouvent. Cette belle structure permet de gagner en attractivité. Elle va donner envie aux jeunes de pratiquer et notre communauté va s'agrandir. Nous avons hâte de la tester tous ensemble. »



NATHALIE KENDERS

Première adjointe au maire

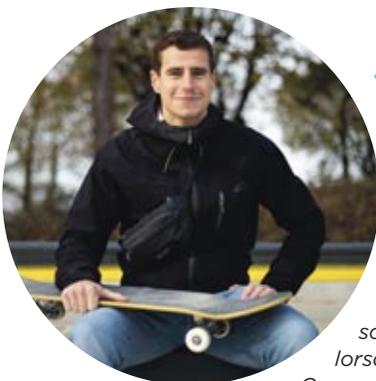
« Ce projet, que j'ai défendu, conforte l'engagement de Dijon pour la pratique du sport en mettant l'accent sur celle du sport urbain. Il est aussi respectueux de l'environnement : les espaces verts existants ont été préservés et plus de 1000 m² d'espace public végétalisés. »



CLAIRE TOMASELLI

Adjointe au maire en charge des sports

« Cet équipement, attendu par de nombreux Dijonnais, est à la hauteur d'une des villes les plus sportives de France. Les premières impressions sont très positives, et quel que soit l'âge ou le niveau de pratique, tout le monde s'y retrouve. Proche du cœur de ville, ce nouveau skate parc répond à la demande des Dijonnais et participe au rayonnement de la cité des ducs. »



« Ce nouveau site est vraiment génial ! »

Kevin Couteret, skateur

« J'ai eu la chance de tester la zone street du skate parc à la fin du mois d'octobre. Nous étions une quinzaine et tout le monde partageait le même ressenti : ce site est vraiment génial ! Nous sommes tous très impatients d'y revenir lorsque le contexte sanitaire se sera amélioré. Ce sera de la pure folie. Une ville comme Dijon devait se doter d'un équipement de ce type car le skate parc intérieur n'est plus totalement adapté à notre discipline, le skateboard évolue très vite et les modules doivent être modernisés. Avec un groupe d'amis, nous organisons régulièrement des sorties dans d'autres villes pour découvrir leur bowl. Nous sommes allés plusieurs fois en Belgique, dans le sud-ouest de la France et en Espagne. Le jour où nous avons essayé le nouveau skate parc dijonnais, nous avons presque l'impression d'être en vacances ! De plus, cette superbe structure est située à quelques minutes de là où nous vivons, c'est très appréciable. »

HOCKEY SUR GLACE

LE TEMPS DES DUCS SUSPENDU

Contraint par le contexte sanitaire à annuler ses compétitions, le Hockey Club (HC) Dijon reste optimiste.



Les Ducs de Dijon ont battu Amnéville le 3 octobre à la patinoire municipale Trimolet.

Hommage à Stève Le Grall

Stève Le Grall, ancien président du Hockey Club Dijon, est décédé le 29 septembre des suites d'un cancer à l'âge de 41 ans. Ce Breton d'origine avait relancé le hockey dans la cité des ducs après le dépôt de bilan du Dijon HC en 2018. « Stève incarnait à lui seul les fondations. Il s'investissait énormément et réalisait un énorme travail », raconte Pierrick Thibault, nouveau président du club. « L'une de ses priorités était de faire monter notre équipe senior. J'espère qu'il a pu voir, de là où il est, les quelques matchs que nous avons pu disputer au début de la saison. Notre victoire lors du premier tour de la Coupe de France contre une équipe de Division 2 lui était logiquement dédiée. »

Comme de nombreux clubs sportifs et associations, le HC Dijon voit l'ensemble de ses compétitions suspendues en raison de la crise sanitaire. « Cette situation est difficile pour tout le monde », s'inquiète Pierrick Thibault, le nouveau président du HC Dijon. Il redoute une saison blanche, sans accession ni descente. « Nous en prenons malheureusement le chemin... Une éventuelle reprogrammation des rencontres me semble très compliquée, certains championnats ont déjà débuté avec du retard. Les patinoires ferment généralement leurs portes en avril, je ne pense pas qu'elles ouvriront au-delà de cette date. » Pierrick Thibault reste optimiste pour le retour des plus jeunes aux entraînements. Pour les seniors, la partie est encore loin d'être gagnée.

Plus de 200 licenciés

Cette seconde vague de Covid-19 ralentit la dynamique du club, qui a succédé au Dijon HC il y a trois ans. Les Ducs de Dijon affichent en effet de très belles ambitions sportives. « Nous sommes repartis de zéro pour faire revivre le hockey sur glace dans notre ville », rappelle leur nouveau président. Des équipes sont aujourd'hui engagées dans toutes les catégories. Le club, qui compte 215 licenciés, est notamment doté d'une école de hockey et d'une formation U17 évoluant en Élite. Les seniors, pensionnaires de Division 3, envisagent d'accéder au niveau supérieur à très court terme. « Il s'agit de notre tête d'affiche. Une montée nous permettrait d'en faire profiter tous nos jeunes et d'insuffler une dynamique encore plus forte à notre effectif », souligne Pierrick Thibault.



Page Facebook « HC Dijon - Les Ducs de Dijon »



Un trimestre pour garder la forme

Pour sa nouvelle saison, Dijon sport découverte trimestre ouvre ses portes au public du 4 janvier au 10 avril 2021. Une quarantaine d'activités, sur une centaine de créneaux par semaine, sont proposées aux adultes, aux adolescents et aux enfants dès 2 ans sur le temps périscolaire, les mercredis, les samedis et les soirs après l'école. Avec 118 créneaux programmés, le dispositif Dijon sport découverte trimestre permet, dans le respect des gestes barrières, à tous de se maintenir en pleine forme. Le roller, la gymnastique, le patinage sur glace, le football, le handball, les activités aquatiques... auront sans doute la préférence des enfants. Les adultes pourront s'adonner à l'équitation, au badminton, au renforcement musculaire, au fitboxing, au Pilates... en alliant l'effort à la convivialité. Les formules "Pack" permettront aux plus grands de pratiquer une activité plusieurs fois par semaine. Inscription du 16 décembre au 3 janvier 2021 sur eservices.dijon.fr

POUR LE GROUPE SOCIALISTE, RADICAL, CITOYEN ET APPARENTÉS

Depuis le 30 octobre, notre pays est de nouveau confiné. Bien que ce nouvel épisode présente des modalités d'application différentes, il révèle de fortes disparités de traitement, notamment entre les géants de la vente en ligne, les grandes surfaces et les petits commerces. Plus que jamais, la pérennité de ces derniers est menacée.

Tout comme lors du premier confinement, la culture n'a pas échappée à ce deuxième tour de vis et poursuit sa longue traversée du désert, sans considération, de son impact sur la vie de nos concitoyens. La littérature, l'écrit sous toutes leurs formes ne sont pas considérés comme essentiels ou de première nécessité. Comment accepter la vente de livre à travers les grandes plateformes de commerce en ligne au même moment où il est ordonné la fermeture de nos librairies ? En solidarité, pour répondre à cette injustice, nous avons pris un arrêté municipal permettant l'ouverture des librairies.

Aux côtés de nombreuses villes, nous demandons que ces lieux de savoirs puissent exercer avec un protocole sanitaire adapté. Une demande rejetée par le gouvernement qui a décidé de fermer le rayon livres des supermarchés. La lecture comme moteur de notre société est désormais confiée aux géants du e-commerce.

Cette décision vient largement questionner la conception du monde à l'œuvre ici. Elle nous inquiète en cela qu'elle pourrait venir durablement modifier certaines de nos pratiques. Elle établit des priorités qui voient les nourritures de l'esprit reléguées dans un espace non-essentiel. Elle signe des choix de société et vient indiquer, particulièrement aux jeunes générations, que l'art et dans ce cas particulier la littérature, seraient accessoires et inutiles. Elle nie ce besoin de cultiver nos mondes intérieurs et pourrait mener notre existence sur des chemins principalement utilitaristes et de matérialistes.

Dans ce moment où nous avons plus que jamais besoin de comprendre, de nous évader, de nourrir nos imaginaires et d'envisager des perspectives, nous sommes convaincus que la culture dans toutes ses dimensions est essentielle à notre vie. Il est donc primordial de rappeler, qu'au pays des Lumières, la lecture et le livre sont les ferments de la construction d'esprits libres et critiques, facteurs d'émancipation, sources de plaisir et de détente.

Pour répondre à une partie de ces enjeux, nous avons mis en place un service « Réservez-Emportez » dans les bibliothèques municipales de la ville. Il vous permet de choisir un ouvrage et de le récupérer à la bibliothèque. Profitez-en, c'est gratuit parce que ce désir de partage est au cœur des valeurs que nous portons.

Nous terminerons 2020 dans un contexte totalement inédit. Cette année aura été durement marquée par une crise sanitaire sans précédent entraînant dans son sillage une crise sociale et économique. Cependant, elle ne doit pas nous faire oublier les défis écologiques auxquels nous sommes confrontés et pour lesquels nous construisons, ensemble à Dijon, les réponses de demain.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Nathalie KOENDERS, première adjointe au maire de Dijon, présidente du groupe SRC et apparentés

François REBSAMEN, Christine MARTIN, Pierre PRIBETICH, Sladana ZIVKOVIC,

Hamid EL HASSOUNI, Claire TOMASELLI, Antoine HOAREAU,

Nuray AKPINAR-ISTIQUAM, Franck LEHENOFF, Dominique MARTIN-GENDRE,

Christophe BERTHIER, Nadjoua BELHADEF, Benoit BORDAT, Delphine BLAYA,

Christophe AVENA, Lydie PFANDER-MENY, Joël MEKHANTAR,

Océane CHARRET-GODARD, Denis HAMEAU, Stéphanie VACHEROT,

Jean-Patrick MASSON, Françoise TENENBAUM, Laurence FAVIER, Massar NDIAYE,

Jean-François COURGEY, Marie-Odile CHOLLET, Jean-Paul DURAND, Bassir AMIRI,

Philippe LEMANCEAU, Danielle JUBAN, Jean-Philippe MOREL, David HAEGY,

Mélanie BALSON.

Groupe socialiste, radical, citoyen et apparentés

8, rue de la Chouette 21000 Dijon

03 80 36 41 77

groupeajcm@orange.fr

POUR LE GROUPE DES ÉLUS DÉMOCRATES, ÉCOLOGISTES, CENTRISTES ET CITOYENS

Le 9 novembre dernier, deux laboratoires annonçaient des premiers résultats encourageants quant à la mise en place d'un vaccin efficace contre la Covid19. Même si cela ne doit pas être considéré comme acquis, cela nous laisse entrevoir la fin de cette pandémie courant 2021. Cependant, nous devons collectivement rester vigilants afin que le nombre de victimes soit contenu et que ce cataclysme économique et social soit le moins lourd possible. En amont d'une vaccination massive, nos entreprises, commerces et artisans doivent passer le second confinement. Notre collectivité a décidé depuis le printemps d'accompagner ces structures et d'abonder le fond régional dédié à la sauvegarde de l'activité et de l'emploi. Il permet notamment d'alléger les charges fixes. En complément du plan de relance du gouvernement, l'engagement citoyen est primordial. La qualité de vie dijonnaise repose grandement sur l'attractivité de nos entreprises et le dynamisme de nos commerces de proximité. Grâce notamment à Shop-in-Dijon, de nombreux commerçants proposent un système de « Click and Collect » qui permet de régler des achats en ligne et de les retirer en magasin ou par voie postale. Nos artisans restent disponibles par téléphone ou par e-mail et certains restaurateurs proposent des repas à emporter. Nous devons nous adapter en ne perdant pas de vue que nos rues pourraient se transformer en « allées aux rideaux fermés ». Dans ce cas, ce serait un drame pour le bien-être dans notre ville et apocalyptique sur l'emploi et la précarité. Par le passé, de nombreuses villes dynamiques et prospères ont été détruites par des épidémies. Seul un engagement massif en faveur de nos commerçants, artisans et entreprises locales permettra à Dijon de rester un moteur dynamique de l'emploi dans une région déjà durement touchée par les précédentes crises économiques. Notre ville a de nombreux talents, notamment grâce à ses habitants. Profitons des festivités prochaines pour relever ensemble ce défi majeur.

François DESEILLE (Président de groupe), Kildine BATAILLE, Marien LOVICH,

Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN, Vincent TESTORI, Nora EL MESDADI,

Georges MEZUI, Catherine DU TERTRE et Ludmila MONTEIRO

groupeelusdecddijon@gmail.com

7bis, rue Devosge 21000 Dijon

06 14 79 34 69 / 03 80 23 38 14

POUR LE GROUPE DIJON ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La gravité de la crise sanitaire qui bouleverse nos vies est l'expression d'une crise écologique globale qui nécessite une réponse tout aussi globale : solidaire, écologique et citoyenne. Solidaire tout d'abord. La mise à l'arrêt de nombreuses activités entraîne une crise économique et sociale sans précédent touchant les plus fragiles et les plus jeunes, provoquant l'augmentation des personnes sans emploi et aggravant la pauvreté qui touche déjà 10 millions de personnes en France. Nous devons donc répondre à l'urgence pour protéger les personnes les plus fragiles, démunies et isolées, Écologique bien évidemment. L'épidémie de la Covid-19 est la conséquence de l'intervention humaine sur les milieux sauvages reconnue par le Giec de la biodiversité. Pour enrayer l'augmentation des pandémies nous devons stopper le déclin du vivant et prévenir les risques en mettant la reconquête de la biodiversité au cœur des politiques publiques. Citoyenne enfin. Comme le préconise le Conseil Scientifique, et contrairement aux actes du gouvernement, la gestion de la crise doit être démocratique. Localement et dans l'immédiat, nous avons proposé que la gestion de cette crise passe :

- par la lutte contre les inégalités sociales avec des chèques alimentaires permettant aux plus précaires de se nourrir sainement.
- par la création d'un « plan local covid-19 », où les contacts avec les plus fragiles seront maintenus afin d'éviter l'isolement.
- par la création d'une plate-forme de e-commerce locale soutenue par la ville pour sauver le commerce de proximité.
- par une gestion concertée avec les enseignants et les personnels municipaux de l'accueil des élèves dans les écoles prenant en compte les règles sanitaires face aux injonctions contradictoires du Ministre de l'Éducation Nationale.
- par une gestion démocratique de cette crise en créant un « conseil de résilience sanitaire dijonnais » impliquant les acteurs du territoire comme à Grenoble ou Bordeaux.

Enfin, nous appuyons l'aide réaffirmée de la ville aux associations.

Stéphanie MODDE, Olivier MULLER, Karine SAVINA, Patrice CHÂTEAU, Catherine HERVIEU, Fabien ROBERT
14, avenue Jean Jaurès 21000 Dijon - <https://21.eelv.fr/> - facebook @elusecologistesdijon

POUR LE GROUPE AGIR ENSEMBLE POUR DIJON DROITE, CENTRE ET INDÉPENDANTS

La crise sanitaire nous fait vivre une seconde épreuve, et nous souhaitons vivement que les mesures prises pour le deuxième confinement puissent être aménagées en décembre. Souhaitons également que les fêtes de Noël soient préservées dans toute la mesure du possible. Le conseil municipal a débattu, dans ce contexte, des perspectives budgétaires. La crise sanitaire touche beaucoup moins les finances de la ville que celles de la métropole, ce qui soulève une difficulté : l'argent est à la ville, les compétences ont été transférées à la métropole. Comme nous le soulignons depuis cinq ans, le budget de la ville de Dijon est structurellement excédentaire, de plus de 10 M€ d'euros chaque année, depuis l'augmentation injustifiée des taxes locales de 5% en 2016. En 2020, Dijon est dans le palmarès des taux de taxe foncière les plus élevés en France, en 5ème position parmi les 42 villes françaises de plus de 100 000 habitants. Le taux de la taxe foncière de la ville de Dijon est de 25% supérieur à la moyenne des grandes villes françaises de métropole (hors Paris). Nous demandons que ce taux revienne progressivement vers la moyenne. A compter de 2021, la taxe foncière sera attribuée en totalité aux communes, et sera leur seule ressource fiscale. Les propriétaires dijonnais ne doivent pas être traités comme vache à lait. Sur le fond, les priorités foncières de la municipalité ne répondent pas toujours aux besoins réels des Dijonnais : intensification des constructions sur le site de l'ancien hôpital général, nouveau stade de foot pour le DFCO (5 M€) quand un centre d'entraînement vient d'être construit, doublement du projet de Skate parc avenue du maréchal Lyautey. Ne faut-il pas d'abord assurer la maintenance, l'entretien et la rénovation de l'existant, et sélectionner des projets vraiment porteurs pour l'avenir ? Les priorités que nous défendons sont de soutenir l'économie locale, notamment à travers les commerces de proximité et un projet d'avenir pour le Parc des expositions. De freiner la densification urbaine et développer les espaces verts, avec une approche concrète de l'environnement plutôt que de courir après les médailles. De renforcer, beaucoup plus rapidement, la police municipale, présente 24h/24, équipée d'armes à feu de jour comme de nuit. De rénover les écoles pour un cadre plus agréable, en supprimant d'urgence tous les préfabriqués vétustes. Enfin nous appelons, au sein des services, au respect et à l'écoute du personnel, qui mérite notre confiance et nos remerciements. Gardons confiance, bonne fin d'année à tous !

Agir ensemble pour Dijon - Droite, Centre et Indépendants

Emmanuel BICHOT, président, Laurent BOURGUIGNAT, Stéphane CHEVALIER, Bruno DAVID, Laurence GERBET, Caroline JACQUEMARD, Céline RENAUD, Axel SIBERT, Henri-Bénigne de VREGILLE, Claire VUILLEMIN.
43, rue Parmentier 21000 Dijon - contact@agiresemblepourdijon.fr - 03 80 46 55 86

Numéros utiles

Mairie de Dijon	03 80 74 51 51
Allo mairie	0 800 21 3000
Dijon métropole	03 80 50 35 35
Allo mairie pro (commerçants et artisans)	0 800 21 30 21

MAIRIES DE QUARTIER

Bourroches-Valendons, 32 boulevard Eugène-Fyot, 03 80 74 52 02
Fontaine d'Ouche, 13, place de la Fontaine d'Ouche, 03 80 74 52 00
Grésilles, 6, avenue des Grésilles, 03 80 74 52 03
Mansart, 2, boulevard Mansart, 03 80 74 52 04
Toison d'Or, 10 bis, place Granville, 03 80 48 83 83

SERVICES PUBLICS

Resto mairie	0 800 21 05 19
Police municipale	03 80 74 51 53
Objets trouvés	03 80 74 52 22
CCAS	03 80 44 81 00
Maison des seniors	03 80 74 71 71
Divia	03 80 11 29 29

VOS DÉCHETS

Collecte encombrants	0 800 12 12 11
Changement de bac	03 80 76 39 78
Déchetterie de Dijon, chemin de la Charmette	03 80 23 94 94

LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ

Grand Dijon Habitat	03 80 71 84 00
Habellis	03 80 68 28 00
ICF Bourgogne- Franche-Comté	03 80 45 90 40
Orvitis	0 810 021 000
CDC Habitat social	03 80 59 64 90
CDC Habitat	03 80 76 84 38

URGENCES

Depuis un mobile	112
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
Suez (urgence eau)	0977 401 123
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 21	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	115
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool	
info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité femmes 21	03 80 67 17 89

#Dijon achetons local

SOUTENONS LE COMMERCE
DE PROXIMITÉ

Vos commandes
en ligne chez
vos commerçants
habituels

- en Click & Collect
- par téléphone
- ou sur la plateforme

my.shop-in-dijon.fr



dijon.fr



Dijon *illumine* — vos **Fêtes**

Du **28** novembre 2020
au **3** janvier 2021

Credit photo : Jacques Blanchard - Conception : digitalconcept.fr - novembre 2020



dijon.fr

